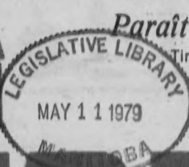
Paraît depuis 1913

Tirage: 12,000



LA LIBERTÉ

Vol. 67 No 6 SAINT-BONIFACE JEUDI 10 MAI 1979



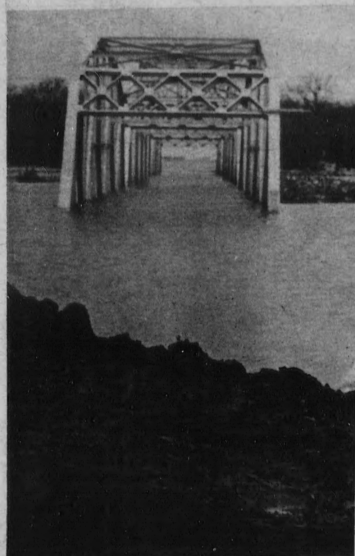
Le gouverneur général du Canada, M. Edward Schreyer, a tenu à venir se rendre compte lui-même de l'état des inondations dans le sud du Manitoba. Il a survolé la région en hélicoptère mercredi dernier. On le voit ici s'entretenant avec le préfet de la municipalité de Montcalm, M. Albert St -Hilaire.

Quoi de neuf dans la campagne électorale?

L'élection du 22 mai arrive rapidement et pourtant, de l'avis de plusieurs, peu de choses se passent, si l'on excepte les accrochages verbaux auxquels se livrent les chefs de partis politiques fédéraux d'un bout à l'autre du pays. Au Manitoba, alors que la campagne a fonctionné encore plus au ralenti en raison des inondations qui se sont abattues sur le sud de la province, la campagne électorale a été paralysée dans au moins deux comtés, ceux de Provencher et Lisgar.

Quoi qu'il en soit, à moins de 15 jours du scrutin, elle bat son plein un peu partout maintenant. Cette semaine, La Liberté a réalisé des interviews avec les candidats des trois principaux partis dans la circonscription de Saint-Boniface, l'un des deux comtés où l'on compte au moins 15 pour cent de francophones. Dans Saint-Boniface, on peut être d'avis qu'il s'agit d'une répétition de l'élection partielle de l'automne dernier qui avait permis au conservateur de ravir le siège aux Libéraux. On peut aussi être d'avis qu'une toute nouvelle situation se présente aux électeurs. À vous d'en juger.

(La semaine prochaine, nous vous présenterons des interviews avec les candidats du comté de Provencher).



La pointe de crue des eaux de la rivière Rouge poursuit "sa route" vers Winnipeg. À Saint-Jean-Baptiste, la semaine dernière, c'est là une scène que l'on pouvait observer.

Un historique de l'affaire Forest

À la suite du jugement de la Cour d'appel du Manitoba, qui a redonné au français sa place légitime dans les tribunaux provinciaux, La Liberté propose cette semaine à ses lecteurs de suivre - pas à pas - les tribulations de M. Georges Forest des trois dernières années jusqu'à cette victoire tant espérée en Cour d'appel.

Il ne s'agit que d'un historique pour permettre de mieux saisir les mécanismes d'une cause déjà célèbre. Un dossier complexe, il faut en convenir, mais aussi tellement passionnant par sa portée - osons le mot - historique. L'article contient, pensons-nous, tous les éléments nécessaires pour comprendre les démarches de M. Forest et de son avocat. C'est consciemment que nous n'avons pas fait état de certains dessous de l'affaire. Comme les relations contentieuses entre M. Forest et la Société franco-manitobaine, par exemple. De même, nous avons laissé en suspens la question financière, qui n'a, semble-t-il, aucune incidence directe avec les procédures entamées. Un reportage de Bernard Bocquel.

Au Sommaire

Actualités

- Il y a eu la ruée vers l'or, et maintenant "On s'garoche à Batoche". C'est du moins ce que feront 1,000 jeunes francophones voulant assister à un festival historique de l'Ouest organisé, entre autres, par le Conseil jeunesse provincial. Marcelle Trépanier explique ce que vont faire ces jeunes à Batoche.
- Les élections fédérales approchent à grands pas malgré le calme entourant la campagne électorale. Les promesses et les grands éclats se font rares, la personnalité des candidats en prend d'autant plus d'importance. Nous sommes donc allés voir qui ils sont et ce qu'ils proposent.

Culture

Henri Létourneau, conteur émérite d'un passé régional, dévoile cette fois, avec sa verve habituelle, les trésors historiques que recèle le Musée de Saint-Boniface.

Éditorial

La campagne électorale vue du Manitoba

Au cas où on l'aurait oublié, cela fait un mois et demi que le pays tout entier est en campagne électorale. Outre les inondations, dans le sud du Manitoba, qui ont empêché que se déroule normalement le processus des rassemblements traditionnels dans certains comtés, dont Lisgar et Provencher, on peut se demander ce qui est vraiment arrivé de particulier depuis le début de cette campagne. Non seulement ici, mais ailleurs aussi.

•

Une observation peut être faite: au plan national, seuls les chefs de partis semblent s'ouvrir la trappe un peu plus fort que les autres. Les jours ont en effet été rares sans que les chefs se livrent à des attaques verbales les uns envers les autres; mais surtout entre les chefs des deux "principaux" partis.

Mis à part cela, les grands médias du pays ne rapportent que très peu de propositions concrètes des partis politiques aux citoyens. Bien sûr, il est souligné que Pierre Elliott Trudeau est en poste depuis onze ans et que le pouvoir l'a usé, autant que ses ministres d'ailleurs. Puis on souligne que si M. Joe Clark remporte plus de sièges le 22 mai, ce ne sera pas à cause de sa fiche impressionnante au Parti conservateur, mais bien grâce à la contre-performance du gouvernement Trudeau. Quant à M. Broadbent, il est bien plus aguerri qu'avant, mais il ne s'impose pas encore assez pour se voir mener à la tête du pays.

Mais alors que se passe-t-il dans cette campagne? On ne cesse de répéter que le Québec restera fidèle à l'équipe Trudeau, bien qu'il puisse y perdre des votes importants aux mains du leader créditiste Fabien Roy, que l'Ontario chassera le Parti Libéral pour toutes sortes de raisons, et que l'Ouest ne fournira que peu de députés au Parti Libéral. Donc, pas même de surprise prévisible, sauf peut-être en Colombie Britannique, comme le laisse entendre l'hebdomadaire *McClean's*.

•

Bref la campagne électorale est tellement morne qu'on arrive à souhaiter un jour la venue d'un parti "rhinocéros" dans les vastes prairies... De fait, ce parti qui présente plus d'une cinquantaine de candidats pourrait penser à prendre de l'expansion et à nationaliser les champs de blé pour en faire des territoires d'élevage pour leur emblème national!

Au Manitoba certains comtés promettent des luttes plus serrées qu'auparavant. C'est le cas par exemple du comté de Saint-Boniface où deux candidats au moins ont, à ce stade-ci, des chances à peu près égales de l'emporter. Le comté de Winnipeg Fort-Garry en est un autre où deux anciens politiciens de la scène provinciale vont se livrer une chaude lutte. Mais encore là, la chaude lutte n'est prévue que pour le jour du scrutin.

•

Par ailleurs, le vote des francophones pourrait, dans les comtés de Provencher et de Saint-Boniface où ils sont au moins 15 pour cent, faire une différence tangible s'il était polarisé par un seul parti.

Les chefs de partis n'ont guère fait de longues présences jusqu'ici au Manitoba et il est à espérer qu'ils y reviennent au cours du dernier blitz de la campagne; autrement que pour faire leur plein d'essence à l'aéroport international de Winnipeg!

André-Yves Rompré

lettres à LA LIBERTÉ

Un commentaire sur un "jugement"

Monsieur André-Yves Rompré
Rédacteur en chef
La Liberté

Cher collègue,

Je vous écris aujourd'hui pour faire un commentaire sur ce que d'autres ont appellé "un jugement sur la population franco-manitobaine"(1)

D'abord vous dites, et je cite: "il n'y a qu'à la Société d'Etat où il est possible de recruter du personnel qualifié pour un poste de ce genre;..."(2). Il faudrait peut-être se demander où ladite Société d'Etat a pêché cinq journalistes d'origine franco-manitobaine?

Ensuite, vous dites, et je cite: "... il nous apparaîtrait d'une éthique douteuse de commencer à s'arracher mutuellement des professionnels de l'information."(3)

C'est une "évidence reconnue"(4) qu'un employé n'est pas une marchandise, et qu'aucun employeur, fut-ce la Société d'Etat, ne peut retenir des professionnels qui choisiraient de s'orienter ailleurs.

Etant qu'un des initiateurs du projet "L[illegible]lève", je tiens à rappeller les deux principes de base de cette entreprise: d'abord, que les Franco-Manitobains doivent participer à leurs moyens de communication; deuxièmement, qu'il existe chez les Manitobains, et plus particulièrement chez les jeunes, un potentiel important de "professionnels de l'information."(5)

Etant Franco-Manitobain, je me suis efforcé au cours de cette lettre, d'employer le plus de citations possible, pour vous éviter de devoir "corriger les fautes de français."(6)

Bien à vous,
Jean-Pierre Dubé
Saint-Boniface, le 6 mai 1979

(1) Smith, Guy; Lettre inédite à Monsieur A.-Y. Rompré, le 26 avril 1979 - (2) Rompré, A.-Y.; **La Liberté**, 3 mai 1979, vol. 67, no 5, page 12 - (3) ibid, page 12 - (4) ibid, page 12 - (5) ibid, page 12 - (6) La Liberté; L'opinion du lecteur 3 mai 1979, vol. 67, no 5, page 12.

cc/: Jean Hébert, Jean-Louis Rocan, Michel Boucher, Ronald Lavallée, Michel Lagacé, président, Presse-Ouest.

A la recherche d'une réponse finale

Monsieur Michel Lagacé
Président
Presse-Ouest Ltée
Saint-Boniface, Manitoba

Monsieur,

Il y a quelque temps maintenant, Monsieur le Président que j'ai expédié une lettre à La Liberté demandant des clarifications au fait que l'ouverture d'un poste de journaliste n'avait pas été annoncé dans les média manitobains, ne laissant donc pas la chance aux Franco-Manitobains de manifester leurs intérêts.

Cherchant toujours une réponse finale à mes fouilles, je vous prie de me faire parvenir une copie de votre politique d'embauche des journalistes pour La Liberté.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes intérêts sincères.

Guy Smith
Président, Cjp

c.c.
Monsieur René Piché, président
Société franco-manitobaine
Monsieur André-Yves Rompré,
Rédacteur en chef,
La Liberté.

Lettres à La Liberté

La Liberté se fait un devoir de publier toutes les lettres des lecteurs qui lui sont adressées. Les "lettres à La Liberté" doivent être dûment signées par leur(s) auteur(s). La rédaction se réserve le droit de corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe.

Les points de vue des lecteurs devront être accompagnés d'un numéro de téléphone et d'une adresse afin que nous puissions, au besoin, communiquer avec nos correspondants. Toutefois les adresses et numéros de téléphone ne seront pas publiés.

Veuillez adresser à: Lettres à La Liberté, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé.

Membre de MWNA et des Hebdos régionaux, et de l'association de la presse francophone hors Québec.

Rédacteur en chef: André-Yves Rompré
Journaliste: Marcelle Trépanier
Journaliste coopérant: Bernard Bocquel
Publicitaire et secrétaire administratif: Claude Gagné
Composition typographique: Diane Gagnon, Lorraine Sabo
Correction d'épreuves: Claudette Journé
Montage: Normand Vermette
Secrétariat: Régina Leclerc, Odette Guyot

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba, R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

lettres à LA LIBERTÉ

Impressionnante diplomatie

Monsieur André-Yves Rompré,
Rédacteur en Chef,

Monsieur le Rédacteur,

Je tiens à poser la couronne sur Monsieur le Rédacteur et le féliciter pour l'éloquence sublime, la grande délicatesse et pour l'impressionnante diplomatie dont il a fait preuve en répondant à ma lettre en date du 26 avril 1979.

Je ne peux m'empêcher de remarquer que cette même lettre n'a pas été publiée, hormis quelques extraits. Pourtant, il est bel et bien indiqué dans une section encadrée de votre journal que "La Liberté se fait un devoir de publier toutes les lettres des lecteurs qui lui sont adressées".

Ma lettre initiale, basée sur un principe, demandait au Rédacteur pourquoi La Liberté n'avais pas offert le poste de journaliste aux Manitobains via nos média d'information pour ensuite faire passer l'annonce dans La Presse de Montréal ou ailleurs selon votre gré. L'éthique journalistique réclamait le respect de ce principe et le protocole mondain exigeait une réplique adéquate et satisfaisante à cet égard.

Or, votre réplique n'admettait que partiellement la légitimité de ce principe. Le fondement "semble approprié"? En plus de n'avoir rien résolu, vos divergences du problème ont mené nos fidèles lecteurs à une attaque sans cause des journalistes de La Relève, minant, de par le fait même, le mouvement de la jeunesse franco-manitobaine.

Si toutefois "il est devenu une priorité depuis un moment à La Liberté de former une relève d'ici", je vous en félicite Monsieur le Rédacteur. Et je suis d'avis que ce n'est qu'ensemble que nous pourrons "veiller à dénicher les ressources qui produiront des professionnels de l'information compétents... et locaux".

De mon plein gré, je vous offre Monsieur le Rédacteur en chef, mes plus explicites révérences.

Guy Smith,
Président, Cjp
Saint-Boniface, le 4 mai 1979

c.c.
M. René Piché, Président
Société franco-manitobaine.
M. Michel Lagacé, Président,
Presse-Ouest Ltée.

La relève semblait prometteuse

Monsieur André-Yves Rompré
Rédacteur en chef
La Liberté

Monsieur le Rédacteur en chef,

Nous tenons à vous remercier et à vous féliciter du cheminement qui a parcouru **La Liberté** depuis quelques mois. Plus les intérêts de ce journal s'élargissent, plus croît notre intérêt en tant que lecteurs.

La dernière innovation de **La Liberté**, "La Relève", semblait prometteuse, et nous avons été quelque peu surpris (déçus) de lire que "La Relève" soit déjà chose du passé.

Sincèrement,
Jim Zamprelli
Winnipeg, le 13 mai 1979

Hourra Georges Forest!

Lettres à La Liberté,
Saint-Boniface, Manitoba.

Ce matin, au Québec, la radio nous annonce la victoire de Georges. D'ici, j'ai suivi cette affaire.

La justice dont le vice inné, intrinsèque, congénital et incurable est l'injustice (comme la vertu n'existe que grâce au vice, et le divorce grâce au mariage, et le péché dont l'abstention accouche de la sainteté). Cette justice a dit oui, a dit non, a dit peut-être, a redit oui en pensant non (tel un couple d'amoureux dont les membres entrelacés dans des noeuds de reptiles, protestant avec véhémence, se leurrent, se sachant déjà perdus, tout en niant leur funeste complicité dans le trou noir de Satan). Serait-ce le poids des sous qui a basculé la balance judiciaire?

De toute façon, j'ai vite formé, d'une seule personne (moi), un comité, qui a décidé à l'unanimité, de commencer un fonds pour un monument à Georges, à côté de Riel... les deux apôtres des causes perdues (souhaitons que Trudeau ne le pende pas!). Sur le marbre, Brunet gravera: Ci-gît Georges Forest, tête de tek à poil de blaireau, qui, le derrière dans son terrier, a fait lâcher le bouledogue.

Télesphore Robert,
Saint-Jean, Québec
le 30 avril 1979

Heure de tombée pour les annonces commerciales: vendredi 15 h

WICHENKO:

Il est devenu un homme de parti

Grant Wichenko, l'homme à la vieille Renault et au complet à cinquante dollars de la campagne de l'automne dernier dans Saint-Boniface, tente de nouveau sa chance pour remporter le siège du comté à la générale du 22 mai. Cette fois, tout en ayant conservé sa vieille voiture, M. Wichenko porte un nouveau complet et montre davantage l'image d'un homme de parti, le NPD.

par André-Yves Rompré

Tout comme son chef, M. Ed Broadbent, qui tend à montrer davantage les dents depuis qu'il est devenu un politicien plus aguerri, le candidat néo-démocrate Wichenko déclare être résolu à "gagner" l'élection dans Saint-Boniface et a commencé à reprendre du poil de la bête.

Il est d'avis que la situation dans la présente campagne électorale de ce printemps est très différente de celle qui prévalait l'automne dernier. "Cette année, dans l'élection générale, les gens savent que le gouvernement peut changer; l'an dernier, ils savaient très bien qu'une élection partielle ne pouvait rien changer. Ce fut un vote de protestation, et c'est pour cela que M. Hare a été élu", tranche-t-il.

Mieux articulé, mieux renseigné

Sa campagne, il la mène avec des équipes de bénévoles, à l'intérieur desquelles plus de noms francophones apparaissent qu'à l'automne dernier. Il n'y a qu'à jeter un coup d'oeil aux horaires de ces équipes affichés au mur de ses quartiers généraux (angle St. Mary's et Taché) pour se rendre compte de cette évidence.

D'ailleurs, la localisation de ces quartiers est bien meilleure que l'an dernier alors qu'il s'était loué des locaux "à l'autre bout du monde" sur le chemin Ste. Anne. Grant Wichenko raconte qu'il passe ses après-midis à faire du porte à porte et à visiter les foyers d'accueil pour les personnes agées.

Mieux renseigné aussi, Grant Wichenko, qui s'est balladé depuis six mois d'une assemblée francophone à l'autre, connaît mieux le dossier franco-manitobain et n'hésite pas à commenter, par exemple, "L'affaire Forest": "Je remarque que la Cour d'appel du Manitoba a bien fait de rendre justice à M. Forest. C'est correct," dit-il. À son avis, - et son avis semble guidé par une certaine prudence à s'engager plus avant sur le sujet - c'est là une situation où la loi peut techniquement être rectifiée. "J'appuierai entièrement la cause de M. Forest advenant le cas où la plus haute instance des tribunaux canadiens, la Cour suprême du Canada, vienne à lui donner raison".

"Toutefois, fait-il remarquer, je verrais mal qu'une décision à ce niveau amène du jour au lendemain des obligations de la part du Manitoba, car cela pourrait créer des remous dans la population. Je dis qu'il faudrait qu'une telle décision amène un plus grand support au niveau de l'enseignement du français dans les écoles et dans les programmes d'immersion". Grant Wichenko manifeste aussi son accord quand on lui demande ce qu'il dirait si le Manitoba devait vraiment devenir une province bilingue.



Grant Wichenko

Selon lui, "le gouvernement Trudeau a vendu les intérêts des francophones, comme ceux de tous les Canadiens, aux multinationales. C'est pourquoi aussi, les nombreux francophones qui n'ont pas participé au vote de l'automne dernier vont voter pour moi", conclut-il.

Cela se vérifie d'abord dans le contenu des pamphlets publicitaires que distribue l'organisation néo-démocrate du comté de Saint Boniface: on explique bien davantage que l'an dernier les politiques du parti sur des sujets bien précis. Comme par exemple, les prix pour les aliments, pour l'énergie, pour les soins et services de santé, ou pour l'aide à l'achat des maisons. Le candidat lui-même, bien qu'il fut membre du parti depuis longue date, verbalise beaucoup mieux, et en meilleur français aussi, les intentions du parti.

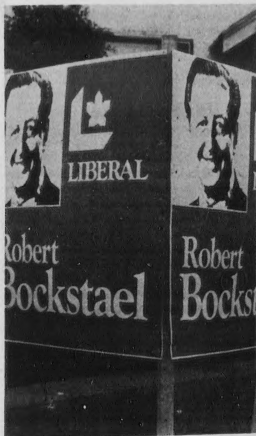
BOCKSTAEL:

Faire valoir les besoins des gens

Le candidat libéral de Saint-Boniface et ancien conseiller de la ville, M. Robert Bockstael, estime pouvoir récolter environ 44 pour cent des votes de son comté aux prochaines élections fédérales.

par Marcelle Trépanier

Représentant bilingue de sa circonscription, et reconnu à titre de partisan du fait français, M. Bockstael se voit cependant avant tout comme un porte-parole pouvant faire valoir les besoins de la population.



En tant que seul postulant francophone au Manitoba, M. Bockstael juge "prioritaire que dans Saint-Boniface, le candidat libéral soit francophone, ou tout au moins bilingue, mais surtout qu'il comprenne les problèmes locaux et y soit impliqué".

M. Bockstael ne cherche pas à impressionner son monde et se met à l'abri des déclarations fracassantes susceptibles de se retourner contre lui par la suite. Ainsi, tout en se voulant étroitement lié aux problèmes de la minorité francophone, il semble vouloir protéger l'image de bilinguisme et biculturalisme de son parti en évitant de se prononcer de façon catégorique sur des sujets brûlants tels que la question de l'affichage bilingue et l'affaire Forest. Du premier cas, il dira être "heureux que le principe soit reconnu" et de l'autre, il affirme ne "pas vouloir s'impliquer dans des décisions de la Cour Suprême".

Sans être indifférent, derrière l'image se cache celui qui ne veut pas parler à travers son chapeau et promettre ce qu'il n'est pas sûr d'obtenir...

Ménager ses électeurs

Les réticences de M. Bockstael à porter un jugement peuvent aussi s'expliquer par le fait qu'il cherche à ménager ses électeurs. Ses propositions électorales vont dans le même sens et peuvent être jugées, somme toute, assez conservatrices. La réduction de l'inflation, du chômage et le maintien des programmes sociaux n'ont rien de particulièrement neuf en soi pour le parti Libéral.

"En fait les gens ne demandent pas de proposer quoi que ce soit, ils jugent sur un parti; ils ne soulèvent pas de problèmes et s'attachent à une vision de leur quotidien".

En homme éclairé et simple, M. Bockstael tient compte de son auditoire et ne fait donc pas de proposition à l'emporte-pièce. Il préfère jouer sur des valeurs sûres comme le plein emploi, la spécialisation des jeunes ou la réinsertion des femmes sur le marché du travail. Conséquemment, il aspire à attirer les industries dans le parc industriel pour les retombées économiques et les emplois que cela représente.

Entre autres objectifs, il veut continuer à garantir les soins médicaux et l'aide aux personnes âgées.

Malgré tout, "le Canada affiche, depuis les dix dernières années, un degré de croissance du Produit national brut qui n'a été égalé que par le Japon et la République fédérale d'Allemagne", affirme fièrement M. Bockstael, document en main.

HARE:

Trop d'énergies gaspillées sur des questions moins importantes

Le candidat progressiste conservateur dans le comté de Saint-Boniface, M. Jack Hare, incarne à sa façon une définition de l'optimisme en vue de se faire réélir député; lui qui, le 16 octobre dernier, avait ravi ce siège aux Libéraux dans une élection partielle.

par André-Yves Rompré

Vêtu d'un complet, cravate au cou, M. Hare complète sa tenue optimiste en "arborant" une paire d'espadrilles en toile blanche à ses pieds pour rappeler à quiconque qu'il entend bien, d'ici le 22 mai, réaliser son objectif de visiter quelques 25,000 foyers de la circonscription en faisant du "porte à porte".

D'ailleurs, cet optimisme s'illustre également quand il affirme que "d'avoir été député depuis six mois me donne nettement un avantage sur mes adversaires". Il rappelle à cet effet qu'il s'est tenu en contact avec tous les électeurs de son comté en leur faisant parvenir régulièrement des bulletins d'information (privilège de député) depuis son bureau au parlement d'Ottawa.

Dans cette campagne qui connaîtra son dénouement le 22 mai au soir, le candidat conservateur apparaît aussi comme un homme que la députation a mûri et que la soif de se rapprocher du pouvoir a fait redoubler d'énergie et préciser ses intentions politiques.

C'est dans cette optique qu'il prétend "qu'à l'avenir, Saint-Boniface doit devenir un centre de produits manufacturés élémentaires", faisant allusion à l'avènement possible d'industries d'empaquettage de viandes et d'emballage de repas préparés: "Nous avons ici des industries comme la Canada Packers, ou la Swift qui sont spécialisées dans les marchés en vrac, mais quand viennent les ventes au détail, nos commerces doivent faire venir leurs marchandises de Vancouver, Toronto ou Montréal". C'est là que M. Hare voit des possibilités de création d'emplois pour ces entreprises déjà existantes qui se verraient accorder, sous un gouvernement conservateur, des subventions à la création d'emplois. Il y voit aussi une plus grande rentabilité pour les commerces qui économiseraient ainsi jusqu'à 25 pour cent sur le prix du transport des denrées.

Il formule ainsi cette politique d'aide à l'entreprise: "Le Parti conservateur aura des octrois pour fabriquer près de la source des produits agricoles".

Un objectif: 48 pour cent des votes

A la question posée pour connaître



Jack Hare

les objectifs qu'il s'est fixé pour la présente campagne électorale dans le comté de Saint-Boniface, Jack Hare répond que pour gagner, il lui faudra recueillir pas loin des 50 pour cent des suffrages exprimés. Il prévoit une participation massive, à plus de 75 pour cent des électeurs, contrairement à un peu plus de 45 pour cent lors de l'élection partielle de l'automne dernier.

Sur une feuille de papier devant lui, il n'hésite pas à se gratifier d'un nombre de 25,000 votes, en concédant environ 18,000 à son adversaire Libéral, et environ 7,000 à son opposant Néo-démocrate.

Il prétend par ailleurs que les questions locales dans la présente élection "ne sont pas très importantes". Pour M. Hare, les électeurs ont tendance, et cela semble normal dans les circonstances, à regarder le bilan négatif du gouvernement Trudeau et à chercher à le remplacer par le PC. Un peu à la manière de son chef dont on dit souvent qu'il ne s'impose pas par lui-même, mais par l'impopularité du chef libéral M. Trudeau. C'est du moins ce qui s'écrit depuis quelques temps déjà dans les journaux anglophones du pays. Et l'on peut supposer que M. Hare lit surtout la presse anglophone bien que son français parlé soit de loin meilleur qu'il ne l'était encore voilà quelques mois.

Les thèses qu'il propose dans cette élection sont certes orientées en fonction de l'évidence des faiblesses du gouvernement Trudeau depuis dix ans: le chômage élevé, l'inflation, la dette nationale rendue à $12 milliards, la bureaucratie omniprésente, tels sont les sujets "anti-Trudeau" qui reviennent dans la conversation du candidat conservateur.

L'unité nationale

Sur la question de l'unité nationale et du Québec, M. Hare se fait peu bavard. Il conçoit que le Canada offre beaucoup d'opportunités pour les citoyens et déplore que trop d'énergies sont gaspillées sur des questions moins importantes selon lui. Il prétend que "l'Ouest canadien s'est développé grâce à un contact harmonieux entre les deux peuples fondateurs". Il met en évidence les traits de caractère plus flexibles des francophones et ceux de rigidité des "anglos", ce qui dans son esprit contribue à la complémentarité des deux races...

Enfin, sur la question du Québec et du référendum sur la souveraineté-association, M. Hare souligne que si le résultat était un "oui" massif, cela indiquerait le besoin du Québec d'être différent et selon lui, le PC serait prêt à discuter cela dans le cadre du pacte confédératif, et non dans celui de l'indépendance.

"Canada - faites le tour"

L'Office de tourisme du Canada, de concert avec l'industrie privée, offre des voyages à prix modique à travers le pays. Le programme "Canada -faites le tour" vise à encourager les Canadiens à voyager sur leur propre territoire, en mettant l'accent sur l'Ouest et le Nord canadien.

Trois possibilités vous sont offertes, soit premièrement le "ranch du Mille 108". Pour le prix modique de $155.00 à $199.00 vous pouvez passer huit jours en Colombie-Britannique à vous détendre en pratiquant votre sport préféré.

Le forfait "grandes villes" vous amènera à travers les principaux centres urbains des provinces de l'Ouest. Vous avez également le choix de vous limiter à la Saskatchewan pour y passer sept jours dans l'une des cinq principales villes de la province pour $149.00 par personne.

"On s'garoche à Batoche"

Mille jeunes attendus dans l'Ouest

"On s'garoche à Batoche", tel est le thème du comité "L'Ouest en Action" qui réunira du 29 juin au 2 juillet en Saskatchewan des jeunes francophones de l'Ouest pour leur permettre de retrouver leurs racines et leur fierté dans le cadre d'un festival historique.

par Marcelle Trépanier

Plus de 1,000 jeunes viendront des quatre provinces de l'Ouest pour échanger, apprendre et se divertir sur les sites d'un lieu historique. Batoche c'est avant tout l'endroit où les Métis ont battu en retraite devant l'armée de Sir John A. Mac Donald et le siège de la dernière bataille de Louis Riel.

L'objectif de la rencontre pour ces jeunes est d'expliquer eux-même les faits, de refaire l'histoire à leur image et d'en donner une nouvelle interprétation. Le comité organisateur, "l'Ouest en Action" regroupe quatre organisations: le Conseil jeunesse provincial du Manitoba, l'Association jeunesse Fransaskoise, la Francophonie jeunesse de l'Alberta et la Fédération jeunesse Colombienne. Environ 350 francophones sont attendus de la Saskatchewan et 250 autres de l'Alberta pour assister à "On s'garoche à Batoche". Après s'être "garochés" à Batoche les 300 Manitobains, avec toute l'utopie que confère la jeunesse, espèrent "se donner un pays". Leur démarche en est donc une culturelle et politique, selon leurs dires.



Michelle Smith, coordonnatrice au Manitoba du projet "On s'garoche à Batoche" et Guy Smith, président du Conseil jeunesse provincial, annoncent la rencontre de 1,000 jeunes francophones à Batoche en juin.

D'après Michelle Smith, coordonnatrice du programme pour le Manitoba, il est en effet "important pour les jeunes pris entre les Américains et les Québécois de retrouver les racines qui leur sont propres".

Quatre jours de rencontre

Pendant cette rencontre de quatre jours, le groupe de jeunes âgés de 15 à 25 ans aura l'occasion de participer à plusieurs activités. D'abord un "montage audio-visuel montrant en parallèle la vie des anciens Canadiens qui ont façonné l'histoire de l'Ouest et celle vécue aujourd'hui par eux et leurs parents". Des comédiens professionnels ont contribué à la concrétisation de ce montage audio-visuel qui sera financé proportionnellement par chaque province.

Une pièce de théâtre

Des ateliers historiques auront également lieu, de même qu'une pièce mettant en vedette des comédiens incarnant des grands personnages de l'histoire du Canada français. La pièce porte le titre évocateur de "La nation provisoire". Tous les artistes seront natifs de l'Ouest.

Comme personne ne "garoche" l'argent par les fenêtres, une contribution financière de $35. a dû être demandée aux participants. Ces derniers devront en plus débourser les frais encourus pour le déplacement. Les sommes recueillies au moyen de ces inscriptions représentent environ le quart (1/4) du budget global.

Le Conseil jeunesse provincial attend la réponse à une demande de subvention faite au Secrétariat d'Etat et qui, espèrent-ils, équivaudra à la moitié du budget (donc environ $60,000.). Certains autres organismes donnent leur appui par les moyens à leur disposition, ainsi la Société franco-manitobaine et le Centre culturel franco-manitobain mettent à contribution leur personnel. Ils ont en effet accepté de prêter des personnes ressources pour aider dans l'organisation des loisirs et des spectacles.

Il semble jusqu'à présent, selon Michelle Smith, que la réponse des jeunes soit très favorable; "on en parle depuis longtemps déjà dans les écoles francophones, les universités et au Collège Saint-Boniface".

Chaque association provinciale devra assumer le suivi de la rencontre, selon ses propres objectifs, l'an prochain. Chaque province devra "trouver le moyen le plus approprié de développer le français et la nature spécifique aux francophones", affirme Michelle Smith. Elle poursuit en disant: "Tu ne réveille pas un besoin pour le laisser en plan. Cette rencontre veut contribuer à développer l'esprit communautaire qui devrait régner entre francophones. De plus, l'impact politique qui va ressortir de cet échange devrait être très grand, autant pour nous que pour les autres associations provinciales".

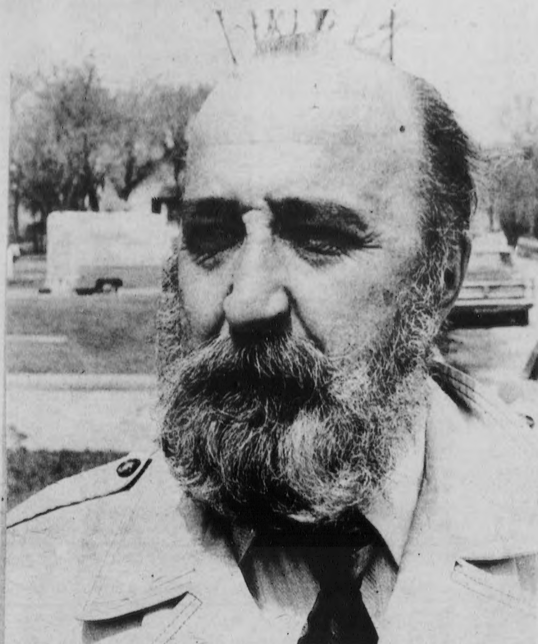
"On s'garoche à Batoche", pour un groupe de jeunes qui veulent réécrire tout le passé, c'est un peu comme un David francophone contre un Goliath tenant entre ses mains le crayon, ou encore un scout "garoché" en plein terrain de bataille.

"L'AFFAIRE FOREST"

L'épopée d'une âpre lutte

A l'unanimité, les cinq juges de la Cour d'appel du Manitoba ont statué, le 25 avril, que la loi de 1890, qui faisait de l'anglais la seule langue officielle de la province, était anticonstitutionnelle. La plus haute instance des tribunaux provinciaux a donc donné gain de cause à M. Georges Forest, après une tortueuse bataille juridique semée d'embûches de deux ans et demi. Pour obtenir justice, Georges Forest a dû comparaître devant pas moins de quatre tribunaux: la Cour criminelle provinciale, la Cour de comté, la Cour du Banc de la reine et finalement la Cour d'appel.

Ce long périple, -qui prendra fin devant la Cour suprême du Canada- le juge en chef de la Cour d'appel, M. Samuel Freedman, l'a comparé avec le célèbre poème épique du Grec Homère: l'Odyssée. Une comparaison somme toute plutôt flatteuse pour l'homme d'affaires de Saint-Boniface. On se souvient en effet que le héros de l'Odyssée, le guerrier Ulysse, personnifiait l'audace, l'habileté, la patience et l'éloquence. "L'affaire Forest" est-elle vraiment une nouvelle Odyssée et Georges Forest un Ulysse des temps modernes?



M. Georges Forest. Un Franco-Manitobain qui a l'art de susciter la controverse. Et rien n'indique qu'il va s'arrêter...

par Bernard Bocquel

Au départ de "l'affaire", rien en tout cas ne semble indiquer que Georges Forest va livrer un combat de plus de deux ans avec la Province pour tenter d'abattre la loi de 1890. La raison en est fort simple. Lorsqu'il reçoit, le 6 février 1976, sa fameuse contravention pour stationnement illégal rédigée uniquement en anglais, qu'il refuse de payer, une seule chose traverse son esprit: obtenir le respect de la loi de la ville de Winnipeg.

"Jai toujours combattu l'amalgamation, explique M. Forest. Car cela devait amener la perte progressive de l'identité francophone de la communauté de Saint-Boniface. En refusant de payer la contravention, je demandais le respect de l'article 80(3)". Cet article concerne les résidants de Saint-Boniface, et se lit comme suit: "All notices, bills or statements sent or demands made to any of the residents of Saint-Boniface community in connection with the delivery of any service, or the payment of a tax, shall be written in English and in French". Pour Georges Forest, il n'y a pas de doute, sa contravention devait être bilingue. Il embauche Me Alain Hogue et poursuit la ville sur ce point précis.

Le litige est porté devant la Cour criminelle provinciale, la première instance, qui traite, entre autres, les infractions au "Highway Traffic Act". Justement la législation sous laquelle tombe M. Forest. Le 22 juin, la contravention n'étant toujours pas payée, le juge Walker de la Cour criminelle provinciale décide que ce document administratif devient une pièce judiciaire. Et du coup, le raisonnement du juge tient en une phrase. Comme la loi de 1890 fait de l'anglais la seule langue reconnue devant les tribunaux de la province du Manitoba, toute la question du français devient nulle et non avenue.

LA CAUSE EST ENGAGÉE

Le juge Walker attend encore deux mois et rend son jugement, le 17 août 1976. Georges Forest doit acquitter sa contravention. Mais ce dernier ne l'entend pas de cette oreille. Il demande le simple respect d'un article de la ville de Winnipeg qui prévoit des documents administratifs pour les résidents de Saint-Boniface et on le confronte avec la loi de 1890. Georges Forest n'a pas peur de s'engager pour une cause. Il l'a prouvé maintes fois par le passé, en dérangeant parfois bien du monde. Fidèle à lui-même, il va continuer, en s'attaquant cette fois à un gros morceau: la Province et sa loi de 1890.

Pour forcer le gouvernement à s'engager dans le débat, Me Alain Hogue dépose devant la Cour de comté, où M. Forest a choisi de faire appel de son jugement, une intimation en français. En français! La langue bannie depuis 1890! Que demande-t-il? Et bien justement que cette fameuse loi de 1890 soit déclarée anticonstitutionnelle, car elle va à l'encontre des dispositions prises dans le "Manitoba Act" de 1870 qui garantissaient les droits de la minorité francophone: dans son article 23.

Une telle attitude amène forcément au moins deux questions que le juge de la Cour de comté, en l'occurence M. Armand Dureault, devra trancher. D'une part, la loi de 1870 pouvait-elle être amendée par la Législature provinciale; et d'autre part, la demande d'appel rédigée en français peut-elle être prise en considération par le juge. Sur ce dernier point, il semble que M. Forest et son avocat ne croyaient pas à l'enregistrement de la demande en français, pour la simple raison qu'elle n'était pas rédigée en anglais.

L'APPEL EN FRANCAIS EST ACCEPTÉ: 17 NOVEMBRE 1976

C'est donc vraisemblablement contrairement à toute attente que le 17 novembre 1976, le juge Armand Dureault accepte la demande d'appel en français. Mais, il y a encore plus fort. Moins d'un mois après, le 14 décembre pour rester précis, nouveau coup de théâtre: le juge Dureault statue qu'il EST LÉGAL DE PLAIDER EN FRANCAIS devant les cours manitobaines, car la loi de 1890 est anticonstitutionnelle. Selon lui la province n'avait pas le droit d'amender le "Manitoba Act" de 1870.

Et dire qu'il faudra attendre encore plus de deux autres années avant que la plus haute instance, la Cour d'appel, en vienne à la même conclusion. Pourquoi? Parce que la Justice a une logique et une complexité (et une lenteur) implacables. Georges Forest vient d'obtenir satisfaction sur toute la ligne. Il devait être sacré grand vainqueur. Il s'avère être le grand perdant.

Suite p. 8

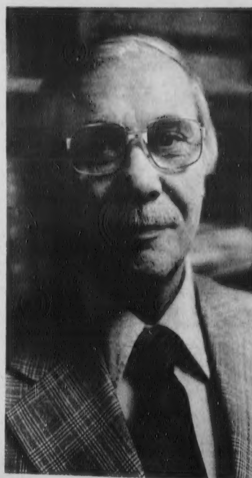
L'épopée d'un Franco-

Suite de la p. 7

En effet, la Province déclare ne pas être liée au jugement Dureault en ce qui concerne la constitutionnalité de la loi de 1890 et décide de ne pas interjeter appel. Georges Forest voit maintenant sa marge de manoeuvre diminuer. Il peut se représenter devant le juge Dureault et être jugé en français pour savoir si oui ou non il doit payer sa contravention. Mais ce procès ne ferait pas figure de précédent et Georges Forest aurait perdu sa bataille en ne réussissant pas à obtenir l'abolition de la loi de 1890.

"DÉBLOQUER" LA SITUATION

Pour ne pas tomber dans ce que l'homme d'affaires de Saint-Boniface appelle le "piège", il choisit une autre approche, selon lui "la seule possibilité". Le 9 février 1977, il demande à l'Imprimeur de la Reine la traduction de quatre lois, de manière à pouvoir plaider en français devant la Cour de comté. Sur l'ordre du Procureur général de la Province, M. Howard Pawley, du gouvernement Schreyer, l'imprimeur de la Reine refuse de fournir les traductions sollicitées. Ce refus conduit M. Forest à demander au juge Dureault le report, à une date indéterminée, de son jugement. La requête est acceptée.



M. Armand Dureault, juge de la Cour de comté de Saint-Boniface. Plus de deux ans avant la Cour d'appel, il a déclaré la loi de 1890 anticonstitutionnelle.

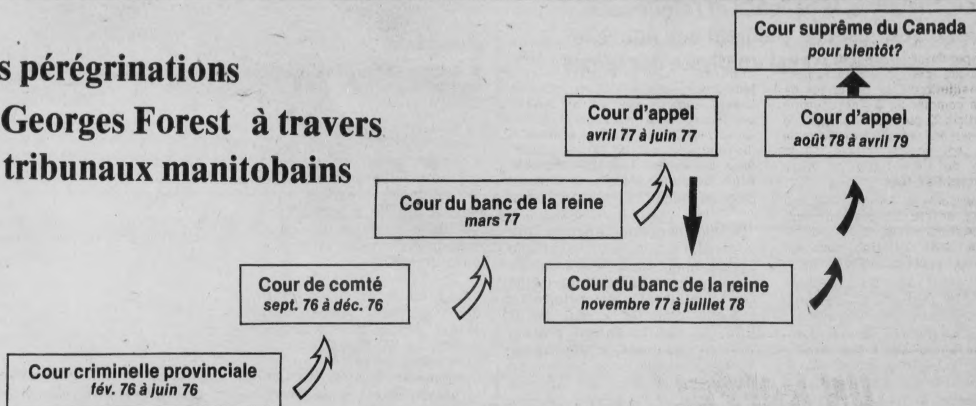
Il s'agit maintenant, pour Georges Forest et son avocat, de débloquer à tout prix la situation. La voie choisie est de se rendre en Cour du banc de la reine -la seule instance possible- pour que le juge décide si les quatre lois doivent être traduites ou non. La requête rédigée totalement en français pour rester dans la logique du jugement Dureault, est acceptée puis aussitôt rejetée par le greffier de la Cour du banc de la reine. Motif du juge Dewar qui a pris la décision: le français n'est pas reconnu devant les cours. On est rendu au 17 mars 1977.

Trois semaines plus tard, une tentative analogue est faite devant la Cour d'appel, qui refuse aussi d'enregistrer des documents en français. Se rendant à l'évidence le plaignant finit par fournir une version anglaise de ses requêtes à la Cour d'appel qui va refuser d'entendre son cas. Motif: M. Forest doit suivre la voie hiérarchique et retourner devant la Cour du Banc de la reine. Et en anglais s'il-vous-plaît. Il s'y résout le 1er novembre 1977, après, il faut bien le dire, six mois d'errements. Dans l'ensemble, les demandes sont les mêmes que celles présentées devant le juge de la Cour de comté, un an auparavant.

Seulement voilà, la situation politique, elle, a changé. Les Conservateurs tiennent maintenant les rênes du pouvoir au Manitoba. Et le nouveau procureur général, M. Gerry Mercier, est bien décidé à mettre les bâtons dans les roues de "l'affaire Forest" par tous les moyens. Il emploie alors, par l'intermédiaire de son avocat, un bon vieux truc qui marche toujours lorsque l'on veut éviter un jugement sur le fond. L'astuce de procédure se résume en une question: M. Forest a-t-il un intérêt légitime à demander la révision de la loi de 1890? On comprend aisément la finesse. Le juge devra



M. Alfred Monnin, l'un des cinq juges de la Cour d'appel du Manitoba. En juin 1977, il avait déclaré que la Cour d'appel pouvait débattre de la constitutionnalité de la loi de 1890. Battu à quatre contre un.



Manitobain

d'abord rendre une décision sur la légitimité de la requête, avant de se prononcer sur elle.

UN SYSTÈME DE "DÉFENSE" ... CONDAMNÉ

Ce système de "défense" utilisé par la Province a été sévèrement condamné par le juge en chef de la Cour d'appel du Manitoba dans son jugement du 25 avril dernier. Il parle notamment d'une "manoeuvre de onzième heure". Une "manoeuvre" certes, mais qui a pleinement fonctionné.

Car il faut attendre le 18 juillet 1978, soit neuf mois après l'appel, pour que le juge en chef de la Cour du banc de la reine finisse par refuser à Georges Forest un intérêt légitime! Par ailleurs, il estime que M. Forest a obtenu justice devant le juge Dureault. Si bien que M. Dewar ne voit aucune raison de trancher sur la question de la constitutionnalité de la loi de 1890. Naturellement, Georges Forest se sent lésé et interjette appel un mois plus tard, en attaquant la décision du juge. Il invoque, entre autres, que M. Dewar a commis une erreur en lui refusant l'intérêt légitime, et en ne statuant pas sur la question constitutionnelle.

La bataille touche à sa fin. Quoi qu'il advienne, il ne reste plus dans la province qu'une seule cour qui peut trancher le litige: la Cour d'appel avec ses cinq juges. L'appel aurait dû être entendu en novembre. Mais à trois reprises, l'avocat de la Province a fait remettre l'audience, qui a finalement lieu le 21 février de cette année.

Au bout d'une heure, les cinq juges décident à l'unanimité que M. Forest a un intérêt légitime à demander la révision de la loi de 1890. Deux mois après, ils accordaient à nouveau au français le droit de cité dans les tribunaux de la province du Manitoba en déclarant inconstitutionnelle la loi de 1890.

UN CHAPITRE À ÉCRIRE

Il ne reste plus qu'un chapitre à écrire sur "l'Odyssée" de M. Forest: son passage en Cour suprême du Canada. Si le jugement Freedman est confirmé, sinon élargi, qui les Franco-Manitobains pourront regarder l'avenir, s'ils le souhaitent, avec plus de sérénité. Allons! L'Odyssée des Franco-Manitobains est loin d'être terminée.

Un des éléments-clé

Depuis le moment où M. Forest a fait appel devant la Cour de comté, c'est-à-dire lorsque la bataille pour l'inconstitutionnalité de la loi de 1890 a commencé, il s'est réclamé de l'article 23 du "Manitoba Act" de 1870, qui est en quelque sorte la copie conforme de l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique de 1867.

En passant la loi de 1890, ce fameux article 23 était bafoué. Comme il constitue un des points-clé de toute l'affaire, nous en reproduisons ci-dessous la teneur.

"L'usage de la langue française ou de la langue anglaise sera facultatif dans les débats de la Législature; et dans la rédaction des archives, procès-verbaux et journaux respectifs de ces chambres, l'usage de ces langues sera obligatoire; et dans toute plaidoirie ou pièce de procédure par-devant les tribunaux ou émanant des tribunaux du Canada, qui sont établis sous l'autorité de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique, 1867, et par-devant tous les tribunaux ou émanant des tribunaux de la province, il pourra également être fait usage à faculté de l'une ou l'autre de ces langues. Les actes de la législature seront imprimés dans les deux langues."

Après huit mois d'incertitude

Régionalisation Ouest de l'Onf survivrait

Le programme de régionalisation Ouest de l'Office national du film pourrait, sous peu, renaître de ses cendres pour une période de trois ans.

par Marcelle Trépanier

On croit savoir de source officieuse que M. Pierre Juneau, sous-secrétaire d'Etat, aurait récemment confirmé que la demande de l'Onf pour libérer $250,000. au Conseil du Trésor aurait été acceptée.

La production française hors Québec était interrompue depuis septembre 1978 suite à une décision du Commissaire du gouvernement à la cinématographie, M. André Lamy, et de son conseil d'administration. Cette suspension avait été précédée de l'annonce de coupures budgétaires au gouvernement fédéral, dont l'Onf relève.

Depuis l'automne des négociations avaient donc lieu en vue de rétablir ce programme mis en place il y a quatre ans afin de détecter et promouvoir les talents régionaux. Le non-renouvellement de Régionalisation Ouest aurait pu signifier que des producteurs de Montréal, par exemple, seraient venus faire ici des films pour traduire la réalité de l'Ouest. C'eut été prendre un grand risque puisque seulement trois films ont été tournés dans l'Ouest sur des sujets français, depuis 1939, avant l'existence du programme de régionalisation.

Le déblocage des fonds ne signifie pas pour autant que les activités vont reprendre tout de suite à pleine vapeur. Le service de production français, pratiquement "avorté" depuis sept mois, n'a pu entreprendre aucun nouveau projet. Seulement trois films déjà mis en oeuvre ont été terminés depuis octobre 1978. L'équipe ne repart pas de zéro, bien sûr, mais on peut supposer qu'il faudra au moins un an avant de pouvoir redémarrer et penser à sortir un nouveau film. Quelques ébauches en veilleuse peuvent éventuellement être sorties des tiroirs où elles dormaient, si les instigateurs ne se sont pas tous tournés du côté du Conseil des arts entre-temps.

De plus, l'Onf est en attente de la nomination d'un nouveau directeur de la production française pour remplacer M. François Macerola, muté depuis le début d'avril au poste de commissaire-adjoint du gouvernement à la cinématographie. On s'attend cependant à ce que le nouveau directeur soit nommé vers la mi-mai.

De ce sursis de trois ans on peut se demander s'il n'est que le simple fruit d'un long cheminement ou un signe avant-coureur à la veille des élections fédérales.

Heure de tombée pour les annonces commerciales: vendredi 15 h

Les Educateurs franco-manitobains se réunissent

par Bernard Bocquel

L'association des Educateurs franco-manitobains, cet organisme regroupant quelque 450 professionnels de l'enseignement, tient cette fin de semaine sa 11e assemblée annuelle. Au programme pour les 75 délégués attendus: outre les habituels rapports du président et des comités spécialisés, un certain nombre de résolutions et d'amendements à la constitution à discuter et à voter.

Parmi les résolutions importantes, il faut noter celle qui concerne l'immersion. Les rédacteurs de la proposition souhaitent que l'on définisse au mieux les programmes d'immersion et les écoles consacrées à l'immersion, de manière à éliminer certaines ambiguïtés, ou idées reçues qui prévalent encore au sein du corps enseignant.

Les Efm ont toutes les raisons de prendre au sérieux tous les sujets qui concernent, directement ou indirectement, l'éducation française. En effet, cette agence de la Manitoba Teachers Society, a obtenu, lors de la dernière assemblée annuelle de la Mts, un mandat clair. Dans les grandes lignes, on peut dire que les Efm formulent - sous réserve de ratification- les politiques de la Mts en matière d'éducation française et d'immersion.

Cette forme d'association entre les Efm et la Mts a un caractère unique au pays. Il en résulte pour les Educateurs franco-manitobains une série d'avantages non négligeables, comme une plus grande influence et moins de soucis financiers. Car la Mts alloue un budget de $30,000 aux Efm, qui peuvent disposer ainsi des services d'un président à temps partiel, en l'occurrence M. Jean-Yves Rochon. Notons au passage que le nouveau président des Efm sera très vraisemblablement l'actuel vice-président, M. Julien Lévêque.



M. Jean-Yves Rochon, le président des Efm. Son remplaçant est déjà tout désigné.

Assemblée annuelle du hockey mineur à Saint-Boniface

L'association de hockey mineur de Saint-Boniface tiendra son assemblée annuelle le 29 mai à 19 h 30 à l'hôtel de ville, au 219 du boulevard Provencher. Toutes les personnes intéressées par le hockey mineur peuvent participer à cette réunion durant laquelle on procédera à l'élection des responsables de l'association.

Aux résidents des villages inondés

Les résidents des villages inondés qui avaient fait une demande de renouvellement de leur permis de conduire ne pourront le recevoir immédiatement par suite de l'interruption du service postal en ces endroits. Le ministre des transports, M. Harry Enns, a affirmé que les personnes concernées peuvent obtenir un permis temporaire, sans frais, à n'importe quel bureau des véhicules automobiles ou agent de livraison des permis de leur communauté.



EN DIRECT

À 21 h 30 AUX BEAUX DIMANCHES: "Dr BETHUNE"

Dr Bethune, c'est une dramatique qui raconte la vie de ce grand chirurgien canadien considéré en Chine comme un héros national pour tout ce qu'il a accompli aux côtés de Mao Tsê-Tung.

«Nous devons tous célébrer la mémoire du Dr Norman Bethune, a écrit Mao, en montrant combien profondément son esprit nous inspire. Nous devons tous prendre exemple sur son abnégation et son anti-égoïsme absolu.»

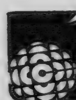
Nous verrons en effet, tout au long de cette dramatique, à quel point Normand Bethune fut un brillant chirurgien, un homme de science exceptionnel et un grand humaniste. Durant la Guerre civile espagnole, on le vit inventer une méthode de réfrigération du sang qui permit de sauver des milliers de vies humaines sur les champs de batailles. Tuberculeux lui-même, il réussit, à l'hôpital Sacré-Coeur de Montréal, à révolutionner la chirurgie pulmonaire. On signale à son propos, entre autres faits quasi surhumains, ce qu'il a réussi à accomplir en Chine durant la bataille de Chi'Hui: il opéra à la suite 115 soldats gravement blessés, durant 69 heures d'affilée.



Homme hors du commun, Norman Bethune déclarait: «Je suis issu d'une race d'hommes violents, instables, passionnément convaincus et mauvaise-tête. Mais, contrairement à ceux-là, je vais aussi jusqu'au bout de mes convictions mais pour construire plutôt que pour détruire.»

Le Dr Bethune mourut en Chine d'une septicémie à l'âge de 49 ans. Il est vénéré là-bas comme un héros national.

Distribution: Donald Sutherland (Bethune), Kate Nelligan, David Gardner, James Hong, Gerard Parks et Patrick Watson. L'adaptation dramatique a été écrite par Thomas Rickman d'après la biographie **Bethune** de Roderick Stewart. Musique: Hagood Hardy. Réalisation: Eric Till. Production: Robert Sherrin et Robert Allen.



PROGRAMME de CKSB et de CBWFT

Semaine du 12 au 18 mai



VOUS PRÉSENTE

PROFIL

du 14 au 18 mai

Chaque soir, du lundi au vendredi, trois journalistes

Jacqueline BLAY
Jean HÉBERT
et Michel ARSENAULT

vous présenteront un tableau des cinq circonscriptions-clés

- **Winnipeg/Birds Hill**
- **Saint-Boniface**
- **Provencher**
- **Winnipeg/Fort Garry**
- **Churchill.**

Ils vous renseigneront sur les différents candidats aux élections, sur leur campagne.

Pour être informé et bien informé, ne manquez pas ce PROFIL, à l'émission "Ce Soir", du lundi 14 mai au vendredi 18 mai, à partir de 18 h 30.

Ligne ouverte
à

PRÉSENT À L'ÉCOUTE

du 14 au 18 mai
de 19 h 03 à 19 h 00



chacun des chefs politiques va être interviewé

Les partis politiques
à
PRÉSENT À L'ÉCOUTE

Quand j'écoute j'écoute ***CKSB - 1050***

CAHIER MANITOBAIN

Tous les jours de 16 h 30 - 18 h 00

informations

des commentateurs
- politique
- arts et spectacles
- consommation
- chronique Jeunesse

affaires publiques

- musique - interviews et reportages
- du palais législatif
- de l'hôtel de ville
- domaine politique, culturel, agricole
- affaires francophones, scolaires, sportives.

Réseau OUEST

Animation: MARIE BENOIST-MARTIN
Réalisation: GEORGES PAQUIN

SECOND REGARD dimanche à 17 h 00

On nous parlera d'un symposium sur *les Nouvelles Dimensions de la conscience* qui eut lieu à New York en novembre 1978 sous les auspices du "Sufi Order in the West". Il s'agissait de démontrer l'évolution parallèle de la science et de l'esprit.

Le *Sufi Order*, qui est en fait une école d'entraînement spirituel, a développé des enseignements et des techniques qui permettent tant aux individus qu'aux groupes humains d'élargir les horizons de leur conscience. Il vise à promouvoir l'unité de tous les idéaux spirituels.

En deuxième partie d'émission il sera question du **plus grand bidonville au monde.** Sis dans la banlieue de Mexico, plus de deux millions et demi d'habitants y croupissent dans la plus horrible misère.

Pour comble de scandale, il appert que des instituteurs, en violation de la loi, s'y font payer pour chaque enfant à l'école; et certains prêtres de même, pour leurs cérémonies religieuses. Rien de ce qu'on peut voir en Inde, au Pakistan ou ailleurs n'est comparable à ce sinistre cloaque où hommes, femmes et enfants se disputent le moindre déchet...

Myra Cree



DEUX FILMS À VOIR cette semaine

«Juliette et Juliette» mardi 15 mai à minuit 20

Juliette et Juliette



Juliette et Juliette, une comédie de moeurs réalisée par Remo Forlani. Ce film franco-italien met en vedette Annie Girardot, Marlène Jobert, Paulette Dubost, Ginette Garcin, Pierre Richard, Alfred Adam, Remo Forlani et le Canadien Dominique Briand.

Juliette Vidal, rédactrice au magazine *Pénélope*, le magazine de la femme sans complexes, a perdu la photo de la gagnante du grand concours Pénélope 73. Elle tire une photo au hasard, parmi celles envoyées. Celle de Juliette Rosenec, petie vendeuse dans un grand magasin. Juliette Vidal prépare le reportage. Juliette Rosenec, mariée avec un minable boxeur amateur, se fait mal à cette gloire soudaine, et les rapports entre Juliette I et Juliette II sont au départ explosifs. Ayant perdu l'une et l'autre leur emploi, elles montent un nouveau journal *Femmes en colère*, avant que Juliette Vidal ne rencontre le «grand amour», et que Juliette Rosenec n'ait un enfant.

Un film qui présente une vision amusante du mouvement féministe et qui égratigne au passage la société de consommation, dit la critique.

«L'Escapade» mercredi 16 mai à minuit 50

L'Escapade, une comédie de moeurs du réalisateur suisse Michel Soutter. Ce film met en vedette Marie Dubois, Antoinette Moya, Philippe Clévenot, Georges Wod et Jean-Louis Trintignant.

Paul est chercheur en biologie; Anne, sa femme, travaille dans une librairie. Ils mènent une vie confortable et paisible dans une banlieue de Genève. Paul doit se rendre à un séminaire qui réunit des chercheurs dans un chalet de montagne. A son arrivée, il découvre qu'il s'est trompé de date. Il décide, sans raison apparente, de ne pas rentrer chez lui. Pendant ce temps, Virginie est venue rendre visite à Auguste. Ce dernier, écrivain, est d'assez méchante humeur. Virginie bat en retraite et, dans le village désert, fait la connaissance de Paul. Voici le mécanisme dramatique en place: un chassé-croisé s'engage entre les deux couples, entre Genève et la montagne. Le jeu se complique par l'arrivée d'un cinquième larron, Ferdinand, et par la naissance d'une complicité tactique entre les deux femmes...

Un film intimiste qui dégage beaucoup de charme et un brin de folie fort attachant.

Jean-Louis Trintignant



LE SPORT À LA TÉLÉVISION

- *Le baseball du samedi à 13 h 15*

Guy Ferron, Jean-Pierre Roy et Pierre Ladouceur décriront le match à l'affiche du réseau américain NBC.

- *Les éliminatoires de la coupe Stanley*

- La Soirée du Hockey, dimanche à 19 h 00
- La Soirée du Hockey, mardi à 19 h 00

- *L'Univers des Sports*

- La coupe d'Angleterre de soccer dimanche à 13 h 00

LE TEMPS DE VIVRE: votre émission du mercredi après-midi

- **Le Temps de vivre** «le magazine des gens qui rêvent de vivre le quatrième âge», édité en collaboration avec Radio-Canada, vient de faire paraître sa deuxième livraison, celle d'avril-mai. Au sommaire on trouve des articles sur *les Trois artisans du Temps de vivre; Deux institutrices du temps de la colonisation; Quelques bons trucs pour soigner les malades; Psycho-test: Etes-vous un caractère heureux? Supplément: le temps des jeux; les Trouvailles de Daniel Simard; Crème glacée et sorbets; Verrier depuis quatre générations: Une façon de bricoler des vitraux et le Courrier du Temps de vivre.* Directrice de la publication: Lise Lapierre. Editeur: Roger Chabot.



également le titre d'un magazine aux rubriques aussi variées qu'intéressantes.

Si vous souhaitez vous y abonner, découpez soigneusement le bulletin ci-joint.

EN DIRECT SUR VOS ECRANS CETTE SEMAINE

SAMEDI

12 MAI

8:30 PASSE-PARTOUT
Émission du ministère de l'Éducation du Québec.
9:00 LE PETIT CASTOR
"Le Grand Frère".
9:30 LA CORDE RAIDE
Série qui met en scène deux jeunes gymnastes anglais.
10:00 ORZOWEI OU L'ENFANT DE LA FORÊT
"Guerre Ouverte".
10:30 LES HÉROS DU SAMEDI
Matches de boxe. Anim.: Serge Arsenault. Analyste: Daniel Robin. Réal.: Henri Parizeau.
11:30 TELEJEANS
Anim.: Jacques Lemieux.
12:00 CINÉMA D'ICI
"Le Style direct". Le début des années 60 vit l'équipe française de l'ONF se révolter contre les méthodes de travail sclérosées alors en vogue et tenter une approche plus directe de la réalité. Réal.: René Boissay.
13:00 FILM À COMMUNIQUER
13:15 BASEBALL DU SAMEDI
Partie de la NBC. Reporters sportifs: Guy Ferron, Jean-Pierre Roy et Pierre Ladouceur. Réal.: Jacques Viau.
OU:
CINÉ SOLEIL
Notre-Dame de Paris. Drame réalisé par Jean Delannoy, avec Gina Lollobrigida, Anthony Quinn, Jean Danet et Alain Cuny (Fr. 56)
OU:
L'homme de Rio. Comédie réalisée par Philippe de Broca, avec Jean-Paul Belmondo, Françoise Dorléac et Jean Servais (Fr. 64)
SUIVRA:
Cent quarante jours au bout du monde. Documentaire réalisé par Keli Fowler. Dernier long voyage polaire accompli par des hommes, voyageant en traîneaux tirés par des chiens, pour y effectuer des recherches scientifiques (Nouvelle-Zélande 77)
16:00 BAGATELLE
17:00 SPORTHÈQUE
"Tennis de Wimbledon". Demi-finale chez les hommes, opposant Connors à Gerulaitis. Anim.: Richard Garneau. Analyste: François Godbout. Réal.: Jacques Primeau.
18:00 HEBDO-SAMEDI
Anim.: Achille Michaud. Revue de presse: Claude Bisaillon. Réal.: Michel Beaulieu.
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Reporters: René Lecavalier, Richard Garneau, Lionel Duval et Gilles Tremblay. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.
21:30 LA FEMME BIONIQUE
"En dansant le Flamenco".
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:45 NOUVELLES DU SPORT
23:00 CINÉMA
Le Voleur qui vient dîner (The Thief Who Came to Dinner)

DIMANCHE

13 MAI

8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 KÉBÉKIO
9:15 UNE FLEUR M'A DIT
9:30 LE JOUR DU SEIGNEUR
Célébration eucharistique présidée par le cardinal Paul-Émile Léger à l'Oratoire Saint-Joseph de Montréal, à l'occasion de son 50e anniversaire de sacerdoce. Anim.: Père Émile Legault. Choeur: les Petits Chanteurs du Mont-Royal. Organiste: Raymond Daveluy. Réal.: André Simard.
11:00 URBA 2000
12:00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: la forêt de redwoods de Californie. Commentateur: Germain Lefebvre. Réal.: Gilles Perron. - Chronique horticole: "Ex-po-floralies". - Commentaire sur l'actualité agricole. - Une nouvelle technique pour la fabrication de vins canadiens à Guelph, avec François Dallaire. Anim.: Yvon Leblanc. Réal.: Jean-Guy Landry, Madeleine Lafrance, Gilles Perron et Denis Faulkner.
13:00 L'UNIVERS DES SPORTS
Soccer: Coupe d'Angleterre. Au stade de Wembley. Anim.: Raymond Lebrun. Analyste: Georges Seltzer. Réal.: Guy DesOrmeaux.
14:30 CINÉ-POP
C'est Mozart qu'on assassine. Drame réalisé par Pierre Goutas, avec Louis Seigner, Catherine Rich et Cyrille Brisse. Un garçonnet est tiraillé et ballotté de tous les côtés à cause du divorce de ses parents. Il sera hébergé chez son grand-père. La mort de celui-ci viendra, une fois de plus, bouleverser l'enfant (Fr. 77).
16:00 WICKIE
16:30 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
La Météorologie (dern. de 3).
17:00 SECOND REGARD
18:00 HEBDO-DIMANCHE
Anim.: Jean Ducharme.
19:00 CHEZ DENISE
"La fête de Denise".
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Faut voir ça: Réal.: Michel Gaumont.
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Les Folies-Offenbach. La vie et l'oeuvre de Jacques Offenbach. Extraits de ses oeuvres les plus populaires (5e de 6): "Le Passage des princes". L'Exposition Universelle de 1867 amène à Paris des rois, des princes, les grands de ce monde. Autant d'admirateurs pour Hortense Schneider, l'interprète favorite d'Offenbach.
21:30 BETHUNE
22:00 LE TÉLÉJOURNAL
23:15 SPORT-DIMANCHE
23:30 CINÉ-MAGAZINE
24:15 D'HIER À DEMAIN

● **Possibilité de changements de dernière minute en raison de la diffusion d'un éventuel débat des chefs politiques.**

LUNDI

14 mai

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 UNE FENÊTRE DANS MA TÊTE
10:15 VIRGINIE
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
De Trois-Rivières. "Le Plein Air: Le Matériel".
11:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Artisan: l'entretien du piano, avec Daniel Ouimet. Cuisine minceur: langue de boeuf, avec Françoise Sesé.
11:30 HAROLD LLOYD
12:00 LES TRAVAUX D'HERCULE JONSSON
Un garçon de 12 ans change de rôle avec son père. Interprété et réalisé par Tage Danielson. "Hercule et le mannequin enlevé".
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Géralde Lachance
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
"Le musée des Abénaquis". Ce musée est situé sur la réserve indienne d'Odanak dans la région de Sorel. La conservatrice du musée est Marie Siouï. Int.: France.
14:30 D'AMOUR ET D'EAU FRAICHE
"L'Argent". D'hier à aujourd'hui l'argent est synonyme de vie et de bine-être. Invités: Joseph Perreault, James Audet, Annette et Joseph Lalancette.
15:30 AU JARDIN DE PIERROT
15:45 LES CHIBOUKIS
16:00 BOBINO
16:30 PICOTINE
17:00 L'HEURE DE POINTE
Animée par Winston McQuade.
18:00 CE SOIR - National
18:30 CE SOIR - Régional
19:00 COSMOS 1999
En vedette: Martin Landau, Barbara Bain et Catherine Schell. "L'Élément Lambda". Un étrange phénomène se produit dans l'entrepôt de la pharmacie. Le matériel est projeté dans l'air et la technicienne Sally Martin meurt d'une lésion interne.
20:00 TERRE HUMAINE
Matou éprouve de la difficulté à s'adapter aux techniques d'Hector. Thomas, aidé de Léandre, s'installe en attendant sa famille. Berthe essaie de mettre fin aux conflits de la boulangerie. Réal.: Yvon Trudel.
20:30 POLITIQUE FÉDÉRALE
Partis: Libéral, Communiste et Marxiste Léniniste.
21:00 LES JORDACHE
Drame réalisé par David Greene, d'après le roman d'Irwin Shaw. Avec Peter Strauss, Nick Nolte et Susan Blakely.
22:00 PAPA CHER PAPA
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL ET SPORTS
23:20 AUX FRONTIÈRES DU CONNU

MARDI

15 mai

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 ANIMAGERIE
Le Chien (1ère de 5).
10:15 MINUTE MOUMOUTE!
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
L'Art floral", avec Gilles Domaine. Arrangements pour fêtes et parties. "Références-express": Fédération des loisirs-danse du Québec. "Les Bibliothèques publiques": Animation culturelle pour les enfants, avec France Latreille-Huvelin. Expositions, théâtre de marionnettes, concours-vacances, dessins, rencontres avec auteurs, projections audio-visuelles, etc.
11:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
11:30 LE MONDE EN LIBERTÉ
"Au pays des Guillemots".
12:00 LASSIE
12:30 LES COQUELUCHES
Réal.: Jean Boisvert.
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
"La Recherche sur les femmes au Québec". Table ronde réunissant six participantes au colloque interdisciplinaire qui se tiendra à Montréal les 12 et 13 mai.
14:30 CINÉMA
Le Boulanger de Valorgue. Comédie champêtre, réalisée par Henri Verneuil, avec Fernandel, Georges Chamarat et Jean Gaven. Le boulanger de Varlogue, petit village provençal, refuse de vendre son pain à quiconque croit que son fils a fauté avec sa fiancée avant de partir au service militaire.
16:00 BOBINO
16:30 LES CONTES ORIENTAUX
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR - National
18:30 CE SOIR - Régional
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Les demi-finales. Reporters: René Lecavalier, Richard Garneau, Lionel Duval et Gilles Tremblay. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.
21:30 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
"Croisière en Méditerranée". Ludwig Von Drake nous promène en Méditerranée.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23:20 RENCONTRES
Inv.: Jacques Ruffié, biologiste occupant la chaire d'anthropologie physique au Collège de France, s'est intéressé à l'origine de la vie, aux théories de l'évolution, aux races humaines et au racisme. Auteur de "De la biologie à la culture". Int. Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.
23:50 PROPOS ET CONFIDENCES
André Roussin se raconte (2e de 4).

MERCREDI

16 mai

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 L'ÉVANGILE EN PAPIER
"Jésus et les enfants".
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 TAM TAM
10:15 YOU HOU
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Périnatalité": types d'accouchement et d'anesthésie, avec Dr Rolland Houlde, anesthésiste.
11:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Bricolage: hamac, avec Marie-Josée Lanoix. Cuisine de nos mères: tarte à la crème, avec Berthe Thibault. Citron: faciliter le sommeil.
11:30 DU SIMPLE AU MULTIPLE
Bilan des métiers d'art au Québec depuis les origines de la colonie jusqu'à nos jours.
12:00 FIFI BRIND'ACIER
"Fifi Brind'acier et les pirates" (dern. de 4).
12:30 LES COQUELUCHES
Réal.: Normand Mathon.
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
"Médecine nucléaire". Le docteur Raymonde Chartrand, spécialiste en ce domaine, explique en quoi consiste sa spécialité.
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Un groupe de l'âge d'or de St-Gervais-de-Bellechasse.
16:00 BOBINO
16:30 LE GRENIER
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Régional
19:00 HEBDO
19:30 BASEBALL DES EXPOS
Du stade Busch Memorial, match mettant aux prises les Expos de Montréal et les Cardinals de St-Louis. Commentateur: Guy Ferron. Analyste: Jean-Pierre Roy. Statisticien: Pierre Murphy. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.
22:00 POLITIQUE FÉDÉRALE
Partis: Conservateur, Crédit social et Libéral
22:30 GRAND-PAPA
Téléroman de Janette Bertrand. Avec Jean Lajeunesse, Albert Millaire, Marcel Sabourin, Rita Lafontaine, Elsa Lessonini, Pierre Dufresne, Juliette Huot, Amulette Garneau, Diane Lavallée et Élizabeth Lesieur. Martin qui espère un divorce à l'amiable va rendre visite à sa femme Solange. Geneviève et Louise vont-elle bien s'entendre? Réal.: Maude Martin.
23:00 LE TÉLÉJOURNAL
23:30 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23:50 REFLETS D'UN PAYS
De Matane. "Le Vol libre (le delta-plane)". Du mont St-Pierre, en Gaspésie du Nord, exploits d'"hommes volants" dans un site merveilleux. Rech. et entr.: Jacques Auger. Réal.: Alain Desjardins.
24:20 CINÉMA

JEUDI

17 mai

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS
9:30 PASSE-partout
10:00 ANIMAGERIE
"Le Chien" (2e de 5).
10:15 MINUTE MOUMOUTE!
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Artisanat": le fléché 1, avec Marguerite Mercier-Lambert.
11:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Couture: tunique jersey, avec Marcelle Charland. Dépannage: comment remplacer une tuile de céramique, avec André d'Amour.
11:30 ACTION SANTÉ
"La Méthode aérobique". Ce qui est important pour avoir une bonne forme physique et être en santé: c'est s'assurer d'une excellente oxygénation, donc faire travailler le coeur au maximum pour permettre une oxygénation plus totale de toutes les parties du corps. Réal.: François Brault.
12:00 DEMETAN, LA PETITE GRENOUILLE
12:30 LES COQUELUCHES
Réal.: Martin Gaudreau.
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Fernand Ippersiel.
14:30 CINÉMA
Ramdam à Amsterdam. Comédie policière réalisée par José Antonio de la Loma, avec Thomas Hunter, Erika Blanc et Fernando Sancho. Un célèbre coureur-automobile, ex-perceur de coffres-forts est enlevé quelques jours avant son mariage par une jolie fille qui l'entraîne dans un coup important à Amsterdam (Hispano-Germano-Italien 68).
16:00 BOBINO
16:30 POP CITROUILLE
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Régional
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Les finales. Reporters: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.
21:30 GÉNIES EN HERBE
Animateur: Marc Fillion. Juges: Jean-Claude Hardy et Jean Ouellette. Finale, de Matane. Réal.: Louise Collette.
22:00 DU TAC AU TAC
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23:20 TÉLÉ-SÉLECTION
Madigan: Enquête à Naples. Drame réalisé par Boris Sagal, avec Richard Widmark, Raf Vallone et Rossano Brazzi. L'inspecteur Madigan se rend à Naples pour rencontrer un caïd du monde de la drogue qui désire témoigner sur la "filière italienne". À peine descendu d'avion, l'inspecteur échappe de justesse à un attentat (USA 75).
24:40 CINÉMA

VENDREDI

18 mai

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
Mémo, le Caillou.
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 LA BOITE A LETTRES
10:15 VIRGINIE
"Bridou".
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Cardiologie": les femmes et les maladies cardiaques, avec Dr Pierre Gervais. "La Santé de l'enfant": les problèmes orthopédiques, avec Dr Yvan St-Cyr.
11:00 TERRE ET MOISSONS
"Le Développement". Le cercle vicieux pauvreté-sous-développement. Texte et comm.: Gustave Larocque. Réal.: Jean-Guy Landry.
11:30 LES PIERRAFEU
"Alfred s'improvise détective"
12:00 PRINCE NOIR
12:30 LES COQUELUCHES
13:00 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
"Les Artisans du Faubourg". Un groupe d'artisans qui oeuvre.
14:30 FANFRELUCHE
Récit de contes et d'histoires souvent fééériques, que vit une charmante petite poupée. "Rose Latulippe".
16:00 BOBINO
16:30 ES-TU D'ACCORD?
Avec Yolande Parent, Claude Lafortune et Herbert Ruff. Textes: Raymond Plante. "Accords miniers". Réal.: Marcel Laplante.
17:00 L'HEURE DE POINTE
Chroniques du vendredi.
18:00 CE SOIR - National
18:30 CE SOIR - Régional
19:00 IL ÉTAIT UN FOIS... L'HOMME
"La Révolution française (1789-1814).
19:30 SALVATOR ET LES MOHICANS
Les aventures mouvementées d'un jeune aristocrate entre 1830 et 1837. D'après Alexandre Dumas. Réal.: Bernard Borderie. Avec Robert Etcheverry, André Valmy et Brigitte Fossey. (4e de 8).
20:30 POLITIQUE FÉDÉRALE
Partis: Libéral, Conservateur et NPD.
21:00 SOUS LE SIGNE DU LION
Téléroman de Françoise Loranger. Avec Ovila Légaré. Réal.: Jean-Pierre Senécal.
21:30 À COMMUNIQUER
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23:20 CINÉMA
Le Vent de la violence (The Wilby Conspiracy). Drame social réalisé par Ralph Nelson, avec Sidney Poitier, Michael Caine et Nicol Williamson. A Capetown, une avocate obtient la libération d'un activiste noir qui vient de passer dix ans en prison.

LA *fff* NOUS INFORME

Tél. : 233-4915
340, boulevard Provencher
Case Postale 145, St-Boniface, Man., R2H 3B4

"NOUVELLES" DE MÉLO-MANI

Choralies Canadiennes Internationales:

Les 5e Choralies Canadiennes Internationales auront lieu du 11 au 19 août 1979 (cet été) à Moncton, N.-B....

L'Alliance Chorale Canadienne nous avise que les inscriptions se font vite. Il y a déjà environ 500 choristes européens d'inscrits! On vous demande de nous faire parvenir les vôtres le plus tôt possible.

N.B.: Il nous fait plaisir de vous annoncer que les prochaines Choralies Canadiennes Internationales auront lieu au Manitoba en 1982! Donc, nous espérons qu'une bonne délégation manitobaine se rendra à Moncton cet été. Soyons de bons ambassadeurs pour 1982! (on vous rappelle que nous étions une centaine à participer aux Choralies à Edmonton en 1973).

A l'occasion des Choralies de Moncton, nous avons deux chants communs du Manitoba que nous chanterons en groupe là-bas. (Des copies sont disponibles au bureau)... **Nous avons aussi les sélections du répertoire commun des Choralies - "Viens voir l'Acadie", "Mon père a fait bâtir maison"...**

Circuit Post-chorales - circuit I
Nouveau-Brunswick $215 (repas non-compris)

Durée: 19-24 août

Endroits:
Moncton, Shippagan, Caraquet, Campbelton, Bathurst, Edmunston, Fredericton et Saint-Jean.

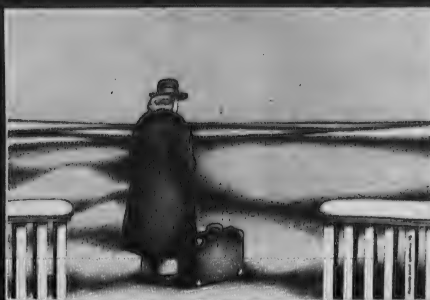
Circuit II
Nouvelle-Ecosse $235 (repas non-compris)

Durée: 19-24 août

Endroits:
Moncton, Fort Beauséjour, Chéticamp, Sydney, Louisbourg, Centigonish, Halifax, Peggy's Cove, Halifax, Yarmouth, Digby, Saint Jean.

pour ne plus être
sans pays

l'option audacieuse des francophones hors Québec



Une nouvelle association pour les deux peuples fondateurs

A la suite d'une resolution adoptée en assemblée generale, la Federation des francophones hors Quebec etablissait un comite politique charge de se pencher sur la participation des francophones hors Quebec au debat entourant la question nationale.

Par l'impressionnant rapport de ce comite, les francophones hors Quebec interviennent dans le debat constitutionnel en deposant un projet de reforme qui correspond a leurs besoins propres. Ce projet realisable represente un minimum en deça duquel il ne serait pas possible pour le million de francophones vivant a l'exterieur du Quebec d'aspirer a autre chose qu'a une survivance folklorique. Ce projet, parce que fonde sur la double realité de l'association de deux peuples et parce qu'il propose des **changements en profondeur**, constitue une option valable pour les francophones hors Québec.

1 Une approche globale

Le comite politique s'est interdit de suivre la filiere traditionnelle qui se contente de concevoir des garanties sur le plan individuel seulement. Conscient de l'importance d'aller au-dela de l'approche sterile axee exclusivement sur la protection, la defense et la conservation des droits individuels, le comite a cru bon proposer qu'une serie de **droits collectifs** soient inclus dans la constitution. Ces droits collectifs donnent lieu a une double obligation constitutionnelle: la reconnaissance de la collectivite en situation d'inferiorite et la mise en oeuvre de mesures speciales devant pallier a cette situation de fait. Ainsi s'ajouterait, pour ainsi dire, au droit d'exister, le droit de s'epanouir et de se developper en collectivite. Cette approche dynamique vient accorder aux communautes minoritaires, un pouvoir d'initiative tres large afin qu'elles soient en mesure d'assurer le reflet de leur culture et de leur langue au niveau des institutions locales. Ce genre de disposition donne au projet de revision constitutionnelle du comite politique une envergure apte a s'adapter aux changements de tout ordre au fil des annees. Il s'agit d'un projet qui va au-dela de l'individu en l'incluant et qui se preoccupe de tous les aspects de la vie en collectivité. **C'est un projet global aussi audacieux que sérieux.**

2 Le minimum vital

Pour donner une force politique au principe de base de la federation, a savoir l'union de deux peuples et en fonction de leur droit de participer collectivement a leur developpement, le comite propose d'abord **que les droits linguistiques soient élargis** pour que la securite culturelle des minorites soit assuree partout au Canada. Cela signifie des protections constitutionnelles tres bien definies et des mecanismes administratifs appropries pour en assurer la mise en oeuvre. Ensuite des changements substantiels sont proposes au niveau de la Chambre haute pour en faire une **Chambre de la fédération**. Cette nouvelle chambre elue deviendrait le lieu privilegie ou se retrouveraient sur une base paritaire les deux peuples fondateurs du Canada; c'est là que prendrait forme leur association au niveau des politiques de l'Etat federal. Enfin, un tribunal administratif de derniere instance est prevu pour entendre les litiges relatifs a la mise en oeuvre des droits fondamentaux et linguistiques. Ce tribunal qui pourrait s'appeler **la Commission culturelle bi-nationale** eviterait des crises politiques et constituerait un element de securite indispensable aux communautes minoritaires souvent sans ressources importantes.

3 Le régime politique

La reflexion du comite a porte egalement sur les elements suivants:
a. la souverainete politique du Canada
b. la Cour supreme
c. le partage des pouvoirs
d. la modification de la constitution

nom:
adresse:
téléphone:

Faites-moi parvenir ______ copie(s) du volume « Pour ne plus être sans pays » à $3.00 la copie.

Vous trouverez ci-joint un chèque au montant de $ ______

Autres publications disponibles à la FFHQ: Les héritiers de Lord Durham $5.00
Deux poids, deux mesures $3.00

Le musée de Saint-Boniface et

Le musée de Saint-Boniface, ancien couvent des Soeurs grises, abrite des valeurs historiques très manitobaines. Le conservateur au Musée, M. Henri Létourneau, trace ici, à sa façon bien coutumière, l'histoire du 494, rue Taché.



Le vieux couvent (1) des Soeurs Grises (Soeurs de la Charité de Montréal) situé au numéro 494, rue Taché, dans l'ancien et historique Saint-Boniface (2), fut construit en 1846 pour les premières religieuses venues dans l'Ouest canadien.

Quatre Soeurs Grises arrivèrent à Saint-Boniface le 21 juin 1844, venues de Montréal par canot d'écorce, après avoir parcouru une distance de 1800 milles, un trajet d'une durée de 59 jours.

---

1. *La vieille maison est la plus ancienne de la ville de Winnipeg. En plus, elle est au même endroit où elle fut construite en 1846.*
2. *La Basilique, l'Archevêché, le Collège universitaire de Saint-Boniface, le Petit Séminaire, le Musée, et bien d'autres institutions; au fait, toute la ville de Saint-Boniface est située sur le terrain donné par Lord Selkirk le 18e jour du mois de mai 1818 (premier octroi).*

Ces religieuses, les Soeurs Marie Louise Valade, supérieure, 35 ans, Marie Eulalie Lagrave, 36 ans, Anasthasie Gertrude Coutlée, 24 ans, Hedwidge Lafrance, 24 ans, institutrice et garde-malades, étaient venues à la Rivière Rouge à la demande de Mgr Provencher, premier évêque de l'Ouest canadien.

Après leur arrivée, les soeurs enseignèrent dans une vieille maison qui servait d'école; cette maison construites en pierres des champs étant trop petite, Mgr Provencher fit construire l'édifice qui aujourd'hui est devenu le Musée de Saint-Boniface.

Commencée en 1845, cette maison construite de billots de chêne et du genre appelé "poteau sur sol", c'est-à-dire "en colombage". (Assemblage à tenon et à mortaise.)

Les espaces entre les billots étaient remplis de foin tordu très serré, ce foin était recouvert de mortier de chaux, ensuite ces murs en billots étaient couverts de lattes faites de saules fendus assujettis avec des clous forgés; ensuite, le tout était enduit d'un crépit de mortier de chaux.

Des poêles "Carron"

Les planches des planchers faites à la scie à fendre, les clous tous forgés au marteau. Les cloisons faites de perches de tremble. Chaque appartement avait un poêle à bois. La maison en avait 18 de ces poêles, portant la marque de fabrique "Carron", poêles importés d'Ecosse par la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Ces poêles n'avaient pas été manufacturés pour être exportés au Canada. Ils consistaient de six plaques de fonte très mince: les deux côtés, le dessus, le fond, l'arrière et le devant où était placée la porte et quatre pattes, une à chaque coin.

Ces poêles étaient très répandus en Ecosse où le combustible en usage était la tourbe dont la combustion est lente, sans flamme. Ici on se servait de bois sec qui, en brûlant, émettait une flamme vive qui causait la dilatation de la fonte; celle-ci en se refroidissant se brisait!

En arrivant d'Ecosse, les poêles étaient déchargés à York Factory; là ils étaient assemblés, chauffés, puis réparés par un forgeron, avec plaques et rivets.

Aujourd'hui on peut voir un de ces anciens poêles au musée en exposition au rez-de-chaussée. Un de ces poêles brisés et réparés, complet avec le tuyau fait à la main, à l'endroit même où voilà au-delà de cent ans était placé l'un de ces poêles. A l'avant du poêle, sur le plancher (dont chaque planche a

son histoire (1)

été faite à la main) on peut voir les marques causées par les tisons qui, quand la porte du poêle était ouverte, tombaient par terre.

Une chose intéressante à remarquer c'est la pierre de Tyndall assujettie dans la cloison, pierre (3) dans laquelle on a taillé un orifice circulaire dans lequel le tuyau du poêle devait passer (pour joindre la cheminée), la pierre protégeant la cloison du tuyau qui était très chaud.

La maison était très grande: longue de 100 pieds, large de 40, elle comportait trois étages, un grenier, un "soubassement" à la grandeur de la maison et, en plus, une chapelle complète, avec jubé.

Le 31 décembre 1847, les soeurs en prirent possession

Les soeurs prirent possession de la maison le 31 décembre 1847. Elles occupèrent deux grandes chambres au rez-de-chaussée, partie sud de la maison; le mur du côté nord, qui était le plus important, n'était pas fini; on n'avait pas rempli les espaces entre les billots. La neige, soufflée par le vent du nord, pénétrait dans les deux chambres dont une servait de cuisine et l'autre de chambre à coucher et de salle.

Pour se protéger du froid, les soeurs durent acheter des peaux de bisons qui, clouées du haut aux solives et du bas au plancher, formaient un mur qui empêchait le froid de pénétrer dans leurs appartements!

Au printemps, les ouvriers se mirent à l'ouvrage et, en peu de temps, la maison fut terminée. Ce fut un pensionnat-école pour les jeunes filles de la Rivière Rouge.

La plupart des gens qui envoyaient des filles au pensionnat n'avaient pas l'argent pour payer; alors ils payaient comme ils le pouvaient, avec des produits de la ferme: beurre, légumes, viandes, ou des produits de la chasse. L'hiver, on payait avec du bois de chauffage, bois de corde ou perches. Les 18 poêles des soeurs consumaient une énorme quantité de bois.

En plus, les soeurs avaient un dispensaire où les malades et les blessés recevaient les premiers soins. Plus tard la maison devint le premier orphelinat de l'Ouest et aussi le premier asile pour personnes âgées.

3. *Nous avons trouvé 3 de ces pierres taillées qui avaient été laissées dans les cloisons, cachées sous les lattes et le plâtre.*



Du cinéma français d'avant-garde

À l'université de Winnipeg s'est déroulée en fin de semaine dernière une série de projection de films d'avant-garde qui ont permis de faire connaissance avec le travail des cinéastes "expérimentaux". La photo ci-dessus nous montre le cinéaste Pierre Rovère en compagnie de son épouse et de M. Jacques Rosset, Consul de France à Winnipeg, lors de l'ouverture de ce qui s'est appelé "Kinechromies".

CAMPS VOYAGEURS

Genre: socio-culturel ou plein-air
nombre: deux camps
durée: dix jours
âges: 9 ans à 15 ans

9 ans à 13 ans - 4 août au 14 août
13 ans à 16 ans - 16 août au 26 août
lieu: Camp Harding, région des Cypress Hills, Gull Lake

Frais d'inscription: $85.00
Autres coûts: transport sur les lieux.

Objectifs:
la promotion de la langue et de la culture - développement d'un sens d'identité - sensibilisation à son héritage culturel - formation d'un sens d'implication communautaire - apprentissage linguistique et artistique.

Pour plus amples informations, communiquer avec:

Les projets d'été
Bureau de l'A.c.f.c.
2604, rue centrale
Régina, Sask.

ÉCOLE DE HOCKEY

Inscrivez-vous à l'école de hockey fransaskoise. Un programme complètement en français. Trois heures de patinoire par jour.

Lieu: Université de Régina, Régina, Sask.
Date: du 23 juillet au 2 d'août, 1979.
Coûts: $100.00 nourri et logé
Autres coûts: transport au site
Programme:
cinq jours d'entraînement, trois heures de patinoire par jour - sports variés, natation, conditionnement physique et alimentation.

Pour toute information, communiquer avec:

Les projets d'été
Bureau de l'A.c.f.c.
2604, rue centrale
Régina, Sask.

CAMP ALOUETTE

genre: d'immersion linguistique
nombre: deux camps
durée:
28 jours pour francophones
23 jours pour anglophones
dates:
juillet le 2 au 30
août le 2 au 25

lieu: Lac du Diable, Notre-Dame-des-Victoires (Debden)
frais d'inscription: $10.00
Autres coûts: transport sur les lieux.

Objectifs:
la promotion de la langue et de la culture - développement d'un sens d'identité - sensibilisation à son héritage culturel - formation d'un sens d'implication communautaire - apprentissage linguistique et artistique.

Pour de plus amples informations, communiquer avec:

Les projets d'été
Bureau de l'A.c.f.c.
2604, rue centrale
Régina, Sask.

Avez-vous gagné au tirage du 6 mai?

Vérifiez bien!
Loto Canada vous offre:
4 prix de $1 million

7085488..$1 MILLION	5418779..$1 MILLION	5228974..$1 MILLION	7784220..$1 MILLION
-085488..$10,000.	-418779..$10,000.	-228974..$10,000.	-784220..$10,000.
--85488..$1,000.	--18779..$1,000.	--28974..$1,000.	--84220..$1,000.
---5488..$200.	---8779..$200.	---8974..$200.	---4220..$200.
----488..$50.	----779..$50.	----974..$50.	----220..$50.

SUPERBONI
3 prix de $100 000

3068544..$100,000.	6474038..$100,000.	7749147..$100,000.
-068544..$10,000.	-474038..$10,000.	-749147..$10,000.
--68544..$1,000.	--74038..$1,000.	--49147..$1,000.
---8544..$200.	---4038..$200.	---9147..$200.
----544..$50.	----038..$50.	----147..$50.

Si la liste ci-dessus et la liste officielle des numéros gagnants provenant de l'ordinateur ne concordent pas, celle de l'ordinateur prévaudra.

Si vous détenez un billet gagnant, suivez les instructions stipulées à l'endos de votre billet.

EN ACHETANT UN SACHET CHANCEUX!
Vérifiez bien; vous pourriez gagner instantanément si le numéro de votre billet correspond à l'un des numéros gagnants ci-dessus.

CONSERVEZ VOTRE BILLET!
Il vaut pour le tirage du 3 juin: 10 prix de $1 million (numéros décomposables)

Une bonne idée pour la Fête des Mères!



Cette année, offrez-lui un sachet chanceux en cadeau. $1 million peut-être?...

CHAMPIONNATS DU MONDE DE CANOË-KAYAK



JONQUIÈRE ET DESBIENS 30 JUIN AU 8 JUILLET 1979

Loto Canada
La loterie nationale

LA VÉRITÉ

Les pensées mauvaises sont en horreur à l'Eternel,
Mais les paroles agréables sont pures à ses yeux.
(Prov. 15, v. 25)

TRANSPORTS CANADA

Appel d'offres

DES SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15 h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 6e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet

2352-79-12:
- Construction d'une route d'accès et d'un réseau de drainage à l'aéroport de Kenora (Ontario).

Date limite:
- le 25 mai 1979

Heure:
- 15 h, heure de Winnipeg

Dépôt: -$25.

Les plans et devis peuvent être consultés aux bureaux de l'Association des constructeurs de Winnipeg et de l'Ontario.

Directives

On peut se procurer les plans et devis en envoyant un chèque visé fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Le dépôt sera remboursé à l'expéditeur à condition qu'il rende les documents en bon état dans les 14 jours qui suivent la date de l'appel d'offres.

Chaque soumissions doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Pour de plus amples renseignements, appelez le (204) 949-4329.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

F.E. Lay
Administrateur, région du Centre
Administration canadienne
des transports aériens

nécrologie

Mlle Rose-Alba TRUDEAU

Le lundi, 16 avril, au Foyer Saint-Boniface, Manitoba, est décédée, à l'âge de 82 ans, Mlle Rose-Alba Trudeau.

La dépouille mortelle fut exposée en l'église de Notre-Dame-de-la-Miséricorde à sept heures, mercredi soir. Les prières ont été suivies de la messe de la Résurrection, qui fut célébrée par M. l'abbé Marcel Dacquay, curé d'Ile-des-Chênes.

Mlle Aline Trudeau, nièce de la défunte fit la lecture de l'épître. Les porteurs étaient MM. Jean-Baptiste Grégoire, Lucien Trudeau, Fernand Trudeau, Alphonse Audette et Jules Champagne, neveux de la défunte.

L'enterrement eut lieu dans le cimetière d'Ile-des-Chênes.

La défunte laisse dans le deuil trois soeurs, Mme Elizabeth Arpin au Centre Hospitalier Saint-Boniface, Mme Dorilla Arpin du Foyer Chez-Nous, Soeur Béatrice Trudeau m.o., de Camperville et de nombreux neveux et nièces.

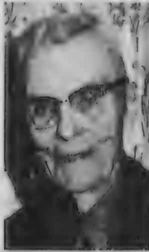
REMERCIEMENTS

La famille Trudeau et M. et Mme Hector Dugas remercient bien sincèrement tous les nombreux parents et amis qui ont témoigné de la sympathie par des offrandes de prières et de messes. Un merci spécial à M. l'abbé Dacquay, curé, aux membres de la chorale, au personnel du Foyer Saint-Boniface et aux nombreuses religieuses qui ont témoigné de la sympathie.



Monument dédié à la Vierge de l'Assomption lors de l'inondation de 1950. Projet de M. le curé Blais et des paroissiens.

Plan-dessin de M. Pierre Brunet
Erigé par la maison MONUMENTS BRUNET.



Ovila DESHARNAIS

Au Foyer Saint-Boniface, rue Archibald, vendredi le 27 avril 1979, entouré de son épouse et de ses enfants, s'éteignait paisiblement à l'âge de 85 ans, Ovila Desharnais, autrefois de Saint-Pierre-Jolys, Manitoba.

Les prières suivies des funérailles eurent lieu le 30 avril à 19 h en l'église de Saint-Pierre-Jolys et l'inhumation se fit dans le cimetière local.

M. le curé Lionel Bouvier officiait, entouré de quatre concélébrants, MM. les abbés Odilon Larochelle, directeur du Centre de Pastorale de Saint-Boniface, Claude Blanchette, vicaire à la Cathédrale, les Pères Lomer Laplante, o.m.i., directeur de l'AMMIL et Cornelius Vereyken, o.m.i., missionnaire à Sandy Bay. M. Paul Martin, diacre, neveu du défunt, présidait les prières d'accueil de la dépouille mortelle, proclamait la Parole de Dieu et donnait l'homélie suivie des prières d'intercession. Les prières d'adieu ainsi que celles au cimetière lui étaient aussi assignées.

Les porteurs étaient des petits-fils, Léonard, René, Marc, Daniel, Alain Desharnais et Norman Preteau.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Elisa Martin, deux filles, Irène des Petites Soeurs de la Sainte-Famille et Amanda, des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, toutes deux de Saint-Boniface, deux fils, Armand et Henri de Saint-Pierre-Jolys, 15 petits-enfants, 17 arrière-petits-enfants, deux frères, Albert de Saint-Pierre-Jolys et Joseph de Saint-Vital. Un neveu, Edouard Martin de Vancouver, qui était présent, est aussi considéré comme un fils puisque, devenu orphelin très jeune, il a passé toute son enfance avec la famille. Une fille, Lucille des Petites Missionnaires de Saint-Joseph le précédait dans la Maison du Père en 1962.

REMERCIEMENTS

Mme Elisa Desharnais et sa famille désirent remercier M. l'abbé Bouvier, les prêtres concélébrants, le diacre Paul Martin qui s'acquitta si bien de ses fonctions, les servants, les porteurs, l'organiste, Mme Jacqueline Roy et la chorale sous la direction de M. Gérard Curé. Un merci bien spécial à M. Marcien Ferland et aux membres de la Chorale des Intrépides qui sont venus de Saint-Boniface pour témoigner des plus efficacement leur sympathie à la famille, mais surtout à Soeur Amanda qui fait partie de la Chorale.

Merci à tous les parents et amis qui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, envois de cartes de condoléances, de fleurs, de visites, de présence aux funérailles ou par toutes sortes de services rendus, en particulier la préparation du goûter.

La famille désire exprimer une gratitude bien particulière au personnel du Foyer Saint-Boniface, sous la direction des Soeurs Grises pour les si bons soins et l'attention prodigués si abondamment à leur époux et père durant ces trois dernières années. Les délicatesses des dernières heures ne s'oublieront jamais.

La direction des funérailles de M. Ovila Desharnais était confiée à la Chapelle Funéraire de Saint-Pierre-Jolys.

Mme Elodie MOREAU

Mme Elodie Moreau, épouse de feu Marc Moreau, est décédée paisiblement dans le Seigneur, le 29 avril 1979, à l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba, à l'âge de quatre-vingt-treize ans et six mois.

Les prières furent récitées à l'église de Notre-Dame-de-Lourdes, mardi le 1er mai, à 19 h 30. Les funérailles eurent lieu à l'église de Notre-Dame-de-Lourdes, mercredi le 2 mai, à 14 h 30. M. le curé Albert Fréchette célébrait la messe, assisté de M. le curé Gérard De Ruyck, de Bruxelles, et de M. le curé Maurice Comeault, de Dunrea.

Les porteurs étaient six petits-fils: Gilles Vigier, Donald Rondeau, Gary Deaust, Marc Moreau, Sam Crampton, Hubert Rondeau. Deux arrières petits-enfants, Joanne et Joey Crampton portaient les gerbes de fleurs.

Elle laisse dans le deuil un fils, Marcel et sa femme Pauline de Michigan, Mme Yvonne Vigier de Saint-Boniface, Mme Andréa Le Blanc de Victoria, M. et Mme Omer Deaust (Claire) de Winnipeg, Mme Solange McCamy de Vancouver, Denyse (soeur Marcella) de Bruxelles, M. et Mme Urbain Rondeau (Liliane) de Saint-Léon, M. et Mme Allan Crampton (Fernande) d'Altamont, Mme Helen Moreau de Notre-Dame-de-Lourdes, 33 petits-enfants et 47 arrières petits-enfants, un frère, Isaïe Tremblay et sa femme Marie-Louise de Somerset, une soeur, Marie Choquette de Saint-Boniface, son beau-frère et sa belle-soeur, M. et Mme Roger Moreau de Notre-Dame-de-Lourdes, sa belle soeur, Mme Aurélie Moreau de Californie, sa belle soeur, Mme Hormidas Tremblay de Radville, Sask., ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Son mari l'a précédée dans la tombe en 1956 et son fils Léo en 1976.

REMERCIEMENTS

La famille de Mme Elodie Moreau désire exprimer sa profonde gratitude à MM. les curés Albert Fréchette, Gérard De Ruyck et Maurice Comeault.

Sincères remerciements au personnel du Foyer Notre-Dame pour leurs délicates attentions et les bons soins prodigués à leur mère durant son séjour au foyer, ainsi qu'au personnel de l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes, pour leurs bons soins pendant son séjour à l'hôpital.

Merci à la chorale de l'église de Notre-Dame-de-Lourdes pour le choix de cantiques appropriés.

Merci aussi pour les témoignages de sympathie, soit par l'assistance aux funérailles et aux prières, les offrandes de messe et pour le service du goûter.

La direction des funérailles de Mme Elodie Moreau a été confiée à M. Clément Adams de Notre-Dame-de-Lourdes.

VOUS ÊTES INVITÉS...

À une célébration d'Action de Grâces à l'occasion du 75e anniversaire de l'arrivée des Filles de la Croix au Canada.

LE DIMANCHE 20 MAI 1979

A - À LA MAISON PROVINCIALE

66, avenue Moore, Saint-Vital, Manitoba

(de 14 h à 16 h - Rencontre informelle pour ceux et celles qui désirent rencontrer les religieuses).

B - À LA CATHÉDRALE DE SAINT-BONIFACE

200, avenue de la Cathédrale

(à 19 h 30)

- Messe d'Action de Grâces, célébrée par monseigneur Antoine Hacault

C - AU SOUS-SOL DE LA CATHÉDRALE

(Immédiatement après la Messe)

1) Diaporama: Regard sur la vie des Filles de la Croix
2) Hommage aux "pionnières"
3) Café-Rencontre

BIENVENUE À TOUS!

TOUS LES ANCIENS ÉLÈVES des

CLERCS DE SAINT-VIATEUR

sont cordialement invités à la Cathédrale de Saint-Boniface le vendredi 11 mai 1979 à 19 h 30 pour fêter ensemble

LE 75e ANNIVERSAIRE

de l'arrivée des Clercs de Saint-Viateur au Manitoba

Messe d'action de grâces.
Ordination sacerdotale d'un C.S.V.
Vin d'honneur au sous-sol.

La Page de Bicolo ...



Bonjour toi!

Tu te rappelles que c'est bien dimanche la Fête des mamans?

Avec toi je chante. "MERCI Maman et Bonne Fête"!

Bicolo



Pour maman en ce jour

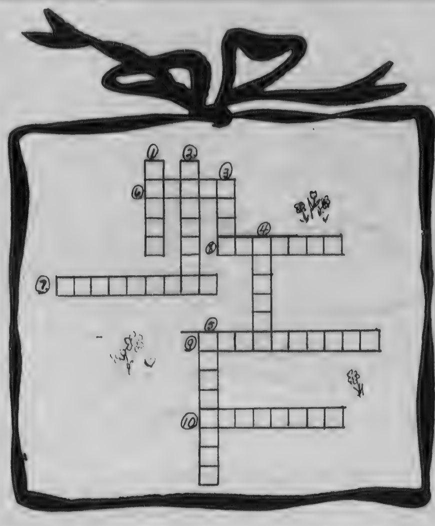
MOTS-CROISÉS

Vertical:

1 J'aime ma .....
2 Maman fait un beau ......
3 Maman a mis une jolie ....
4 Maman a reçu un bouquet de ....
5 Maman chante des .....

Horizontal:

6 Maman donne beaucoup d'......
7 Maman me raconte des ......
8 Maman aime ses ......
9 Maman est une excellente ......
10 Je lui offre mes ...... chaleureux.





La corbeille de fleurs

Dans cette corbeille, il n'y a pas de fleurs. Dessines-en beaucoup à l'intérieur et autour de son anse en employant le plus de couleurs possible.

Le jour de la fête des mères, remets cette corbeille de fleurs à ta maman.

1 D'après la Bible, Ève est la mère de tous les hommes. ....

2 Le mot maternelle se dit en parlant de la mère. ....

3 Une belle-mère est par rapport aux enfants la deuxième femme de leur oncle. ....

4 On dit de la Terre qu'elle est le père nourricier. ....

5 La mère-patrie est le pays qui a fondé une colonie. ....

6 La langue maternelle est celle que parle la mère. ....

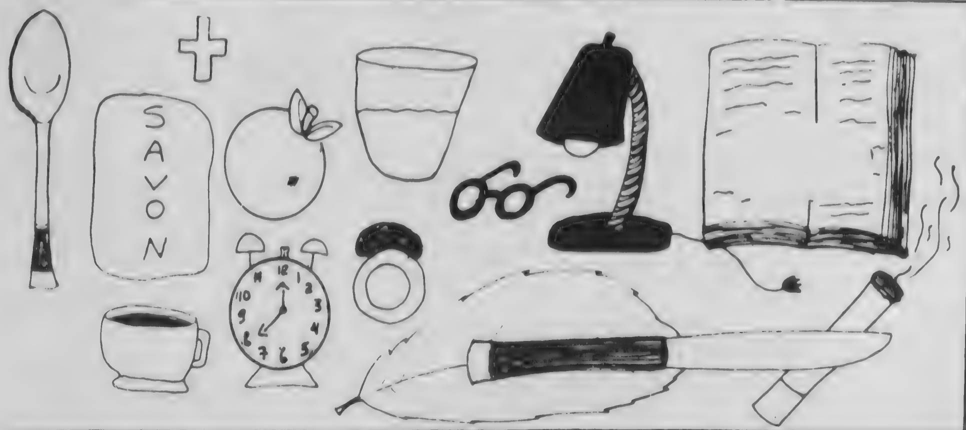
7 Le mot mer est un synonyme de mère. ....

8 Un mère abbesse est une religieuse. ....

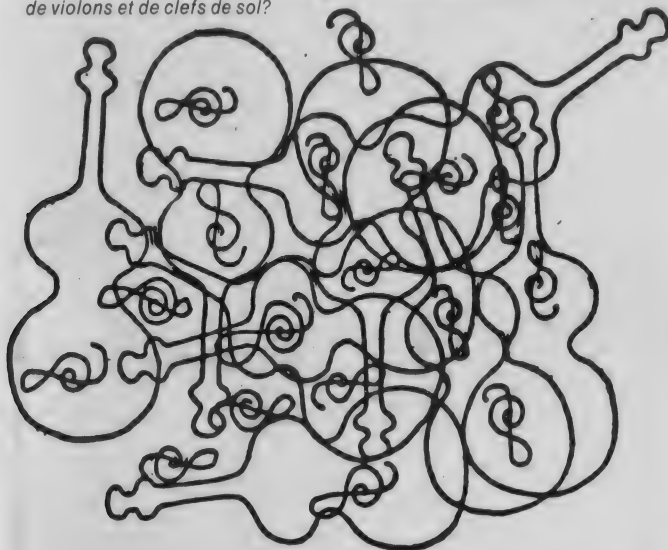
9 Si mon père est maire, ma mère est mairesse. ....

10 Mon aïeule est ma grand-mère. ....

As-tu le sens de l'observation? Pour le savoir, tu dois regarder ce dessin illustrant plusieurs objets, et ce pendant 2 minutes. Ensuite tu plies ton journal et tu tentes de nommer les objets que tu viens de voir. Tu peux jouer avec un camarade et compter les points. **Bonne chance!**



Tu aimes la musique et les violons, alors combien vois-tu de violons et de clefs de sol?



Cher Bicolo,

J'ai bien reçu mes deux livres de recettes au mois de janvier. J'en ai donné un à ma marraine. Elle en est bien contente. J'ai déjà essayé une recette et je l'ai ratée. Je vais recommencer.

Amitiés,
Pierre Delionnet
Saint-Boniface, Man.

Cher Bicolo,

Merci beaucoup pour le petit livre d'histoire de "Misti et la grenouille". Je porte le macaron "Club de Bicolo" à l'école. J'aime beaucoup la revue de "Passe-Partout". Est-ce possible de s'abonner à cette revue de "Passe-Partout"? Si oui, pourrais-tu m'envoyer l'adresse s'il-vous-plaît?

Merci encore,
Gisèle Ritchot,
Sainte-Anne, Man.

"Je me suis procuré cette revue à la librairie Landry. Je ne sais pas si tu peux t'abonner. Regarde bien au dedans de la revue, il y a peut-être un coupon d'abonnement."

Bicolo

MEMBRE GAGNANT
No 3521 Carole Desjarlais, 9 ans
15, chemin Humber
Saint-Boniface, Man.

N'oublie pas le grand concours du printemps! J'ai de beaux prix à donner, entre autres, une tente, gant et balle, sac-à-dos, livres, etc......
50 prix en tout!

Concours du printemps

Tu as le **choix:**

Dessine **l'automobile de l'avenir**

ou bien

la **maison de l'avenir** (ta propre invention!)

Dessine, et pour les plus grands, explique un peu ton dessin.

IMPORTANT: Tu dois faire le dessin toi-même et si possible avec un crayon ou stylo-feutre noir.

50 beaux prix!

Le concours se termine le 20 mai.

N'oublie pas ton:

Nom: ....

Adresse: ....

....

Age: ..... Numéro de membre: ....

Les dessins gagnants seront choisis selon l'âge du participant, l'originalité du dessin et sa description (pour les plus grands).

Envoie à Bicolo

C.p. 262
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba
R0A 1V0



Réponse **Vrai ou faux**

1 Vrai
2 Vrai
3 Faux. C'est la deuxième femme de leur père.
4 Faux. Elle est la mère nourricière.
5 Vrai
6 Vrai
7 Faux. C'est un homonyme de mère.
8 Vrai. Elle est aussi la supérieure d'un couvent.
9 Vrai
10 Vrai.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Avis d'Audience Publique

VANCOUVER (COLOMBIE-BRITANNIQUE)

Le 19 JUIN 1979, 9 h 00

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes tiendra une audience publique à compter du 19 juin 1979 au Sheraton Landmark, 1400, rue Robson, Vancouver (Colombie-Britannique) afin d'étudier ce qui suit:

DEMANDES DE TRANSFERT DU CONTROLE REEL DE LA PREMIER CABLEVISION LIMITED ET DE LA WESTERN BROADCASTING COMPANY LTD. POUR:

Coquitlam, Maple Ridge, Mission, Surrey, New Westminster, Abbotsford, Clearbrook, Huntinton, Victoria, Saanich, Esquimalt, Oak Bay, Vancouver (Colombie-Britannique). Calgary (Alberta); Winnipeg (Manitoba); Camp Borden, Alliston, Angus et les environs, Oakville, Toronto (Downsview) et Mississauga, Secteurs du Grand Toronto, Hamilton (Ontario).

Demandes d'approbation:

A. du transfert du contrôle réel ou du transfert indirect du contrôle des actions des titulaires de licence suivants:

1) RADIO ML LTD., TITULAIRE DE CHML ET DE CKDS-FM, HAMILTON (ONTARIO) - 790457600 - 790458400

2) RADIO NW LTD., TITULAIRE DE CKNW ET DE CFMI-FM, NEW WESTMINSTER (COLOMBIE-BRITANNIQUE) - 790452700 - 790453500

3) RADIO O.B. LTD., TITULAIRE DE CJOB ET DE CHMM-FM, WINNIPEG (MANITOBA) - 790455000 - 790456800

4) RADIO QR LTD., TITULAIRE DE CHQR, CALGARY (ALBERTA) - 790454300

5) BRITISH COLUMBIA TÉLÉVISION BROADCASTING SYSTEM LTD., TITULAIRE DE CHAN-TV, VANCOUVER (COLOMBIE-BRITANNIQUE) ET DIVERS RÉÉMETTEURS - 790459200

6) CHEK-T.V. LIMITED, TITULAIRE DE CHEK-TV, VICTORIA (COLOMBIE-BRITANNIQUE) ET DIVERS RÉÉMETTEURS - 790460000

par le transfert de 55.8% des actions ordinaires de la Western Broadcasting Company Ltd., qui appartenaient, à titre individuel ou commun, à MM. F.A. Griffiths, D.S. Owen et J.R. Peters (North Continent Communications Ltd. (26.3%), Doncaster Investments Ltd. (19.5%), Atlin Investments Ltd. (7.8%), Atlin Investments of Alberta Ltd. (1.9%) et Peters Management Ltd. (0.3%), à M.J. Raymond Peters au nom d'une compagnie qui doit être constituée en corporation et par la signature d'une convention de vote en fidéicommis par les actionnaires proposés de la compagnie devant être constituée en corporation.

La British Columbia Broadcasting Ltd. détient le tiers des actions de l'Okanagan Valley Television Co. Ltd., titulaire de CHBC-TV à Kelowna (Colombie-Britannique). L'Okanagan Valley Television a deux autres actionnaires qui détiennent chacun le tiers des actions de la Compagnie. La Western Broadcasting Company Ltd., par sa filiale à part entière, la Western Broadcast Holdings Limited, détient 45.3% des actions comportant droit de vote et 55.1% de celles ne donnant pas droit de vote de la British Columbia Broadcasting Company Ltd. Ainsi, si la transaction susmentionnée était approuvée, il y aurait transfert indirect du contrôle du tiers des actions de l'Okanagan Valley Television, ce qui constituerait, d'après le Conseil, une modification du contrôle réel de l'Okanagan Valley Television. Toutefois, le titulaire de licence n'a pas présenté une demande de ce genre.

B. du transfert du contrôle réel ou du transfert indirect du contrôle des actions des titulaires de licence suivants:

1) BORDEN CABLE TÉLÉVISON LIMITED, TITULAIRE DE L'ENTREPRISE DE TÉLÉVISION PAR CABLE DESSERVANT LE CAMP BORDEN, ALLISTON ET ANGUS (ONTARIO) ET LES ENVIRONS - 790461800

2) VANCOUVERT CABLEVISION (1976) LIMITED, TITULAIRE DE L'ENTREPRISE DE TÉLÉVISION PAR CABLE DESSERVANT VANCOUVER (COLOMBIE-BRITANNIQUE) - 790465900

3) FRASER CABLEVISION LIMITED (AUPARAVANT LA COQUITLAM CABLEVISION LIMITED), TITULAIRE DE L'ENTREPRISE DE TÉLÉVISION PAR CABLE DESSERVANT COQUITLAM, MAPLE RIDGE ET MISSION (COLOMBIE-BRITANNIQUE) - 790462600

4) KEEBLE CABLE TÉLÉVISION LIMITED, TITULAIRE DES ENTREPRISES DE TÉLÉVISION PAR CABLE DESSERVANT TORONTO (DOWNSVIEW) ET MISSISSAUGA (ONTARIO) - 790463400 - 790470900

5) OAKVILLE CABLEVISION LIMITED, TITULAIRE DE L'ENTREPRISE DE TÉLÉVISION PAR CABLE DESSERVANT OAKVILLE (ONTARIO) - 790464200

6) VICTORIA CABLESION LTD., TITULAIRE DE L'ENTREPRISE DE TÉLÉVISION PAR CABLE DESSERVANT VICTORIA, SAANICH, ESQUIMALT ET OAK BAY (COLOMBIE-BRITANNIQUE) - 790466700

7) YORK CABLEVISION LIMITED, TITULAIRE DE L'ENTREPRISE DE TÉLÉVISION PAR CABLE DESSERVANT DES SECTEURS DU GRAND TORONTO (ONTARIO) - 790467500

8) WESTERN CABLEVISION LIMITED, TITULAIRE DE L'ENTREPRISE DE TÉLÉVISION PAR CABLE, DESSERVANT NEW WESTMINSTER (COLOMBIE-BRITANNIQUE) - 790468300

9) M.S.A. CABLEVISION LTD., TITULAIRE DES ENTREPRISES DE TÉLÉVISION PAR CABLE DESSERVANT ABBOTSFORD, CLEARBROOK ET HUNTINGTON (COLOMBIE-BRITANNIQUE) - 790665400

par le transfert de 24.4% des actions ordinaires de la Premier Cablevision Ltd., qui appartenaient à MM. S.W. Welsh (6.06%), J.M. Welsh (0.03%), Fred Welsh Holdings Ltd. (0.24%), Welsh Cablevision Ltd. (9.0%), W.G. Pitcher (0.43%), D.E. Pither (0.03%), Southlands Cablevision Ltd. (3.86%), Evergreen Cablevision Ltd. (4.44%), et Spectrum Cablevision Ltd. (0.28%), à J. Raymond Peters au nom d'une compagnie qui doit être constituée en corporation et par la signature d'une convention de vote en fidéicommis des actionnaires proposés de la compagnie devant être constituée.

La Western Broadcasting Company Ltd. détient actuellement 26.1% des actions ordinaires de la Premier Cablevision Ltd., de sorte que la compagnie devant être constituée contrôlerait 50.5% des actions ordinaires de la Premier, soit 24.4% directement et 26.1% par son contrôle de la Western Broadcasting.

Les actionnaires proposés de la compagnie devant être constituée en corporation sont:

Actionnaire	Actions ordinaires	% vote	Catégorie A non-votants
Le groupe de la Western Doncaster Investments Ltd.			
(F.A. Griffiths)	145,224	25.8%	580,898
Atlin Investments Ltd (D.S. Owen)	72,271	12.9%	289,082
North Continent Communications Ltd. (F.A. Griffiths et D.S. Owen)	195,231	34.8%	930,925
Peters Management Ltd. (J.R. Peters)	2,000	0.4%	58,000
Le groupe de la Premier			
S.W. Welsh	36,395	6.5%	145,880
J.M. Welsh	180	0.0%	720
Fred Welsh Holdings Ltd. (S.W. Welsh)	1,440	0.3%	5,760
Welsh Cablevision Ltd. (S.W. Welsh)	54,029	9.6%	253,615
W.G. Pither	2,557	0.5%	10,228
D.E. Pither	180	0.0%	720
Southlands Cablevision Ltd. (W.G. Pither)	23,184	4.1%	105,237
Evergreen Cablevision Ltd. (S.W. Welsh, W.G. Pither et associés)	26,682	4.8%	106,729
Spectrum Cablevision Ltd. (S.W. Welsh et W.G. Pither)	1,668	0.3%	6,673
TOTAL	561,041	100.0%	2,494,167

Ces demandes proposent une très forte concentration de la propriété et du contrôle d'entreprises de radiodiffusion détenant une licence, particulièrement en Colombie-Britannique.

Elles proposent aussi un important élément de propriété mixte d'entreprises de télévision et de télévision par câble, que le Conseil n'a permis par le passé que dans des "circonstances spéciales". A l'audience, le Conseil veut donc étudier attentivement avec les requérants et les autres parties intéressées, les répercussions des propositions sur le système de radiodiffusion canadien et les collectivités desservies par les titulaires de licence en cause.

Endroits où l'on peut examiner les demandes:

Radio ML Ltd.
848 est, rue Principale
Hamilton (Ontario)

Radio NW Ltd.
815, boulevard McBride
New Westminster (Colombie-Britannique)

Radio O.B. Ltd.
930, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)

Radio QR Ltd.
830-9ième Avenue, sud-ouest
Calgary (Alberta)

British Columbia Television Broadcasting System Ltd.
7850, rue Enterprise
Burnaby (Colombie-Britannique)

CHEK T.V. Ltd.
36993, chemin Epson
Victoria (Colombie-Britannique)

Borden Cable Television Limited
93 ouest, rue Victoria
Alliston (Ontario)

Vancouver Cablevision (1976) Limited
5594, rue Cambie
Vancouver (Colombie-Britannique)

Fraser Cablevision Limited
1820, avenue Kingsway
Port Coquitlam (Colombie-Britannique)

Keeble Cable Television Limited
1216 ouest, avenue Lawrence
Toronto (Ontario)

Oakville Cablevision Limited
447, chemin Speers
Oakville (Ontario)

Victoria Cablevision Ltd.
3690, rue Shelbourne
Victoria (Colombie-Britannique)

York Cablevision Limited
43, chemin Railside
Don Mills (Ontario)

Western Cablevision Limited
10445-138ième Rue
Surrey (Colombie-Britannique)

M.S.A. Cablevision Ltd.
31450 chemin Marshall
Abbotsford (Colombie-Britannique)

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Comment intervenir - Quiconque désire formuler des commentaires à propos d'une demande doit présenter une intervention écrite comportant un exposé clair et succinct des faits et des motifs pour lesquels l'intervenant appuie la demande, s'y oppose ou propose de la modifier; on doit aussi indiquer si l'on désire ou non comparaître à l'audience.

Date d'échéance pour la réception des interventions au Conseil et chez le requérant: le 30 mai 1979. - Les interventions doivent être envoyées par courrier recommandé ou par messager au requérant et au CRTC, Ottawa (Ontario) K1A 0N2 avec preuve de signification. A remarquer qu'elles doivent êtres **reçues** à la date susmentionnée et non simplement postées à cette date.

Examen des demandes et des documents - A l'adresse locale indiquée dans cet avis et au Conseil, Edifice Central, Les Terrasses de la Chaudière, 1, promenade du Portage, Pièce 561, Hull (Québec) et au bureau régional de l'Ouest, suite 1130, 701 ouest, rue Georgia, Vancouver (Colombie-Britannique).

On peut obtenir de plus amples informations en se procurant une copie des **Règles de procédure**, disponible au coût de 35 cents au: Centre d'édition, Centre d'imprimerie, Imprimerie et édition, Ministère des Approvisionnements et Services, 270, rue Albert, Ottawa (Ontario). Renseignements: Écrire au Conseil ou téléphoner à 819-997-1027 ou 997-1328.

J.G. Patenaude
Secrétaire général intérimaire

CRTC - Avis public 1979-58

Ottawa,
le 30 avril 1979

Les petites annonces

À LOUER - FORT ROUGE - RUE JUBILÉE - Très joli appartement, complètement privé, au 2e étage d'un duplex. Cuisine, salle à manger, grand salon, grande chambre à coucher, salle de bains, balcon avec fenêtres. Stationnement inclus. Electricité non incluse. Prix: $190.00 par mois. Référence s.v.p. Composer 233-5127 après 18 heures.

6-617-7 C

À LOUER - Terrain pour stationner une roulotte - Lac Manitoba - Composer 257-3235.

5-602-JNO

À LOUER - Appartement de 3 chambres à coucher dans la région du Parc Windsor. $196.00 par mois. Stationnement, buanderie et services publics inclus. Libre le 1er mai. Téléphonez à John, au 668-6807.

2-570-JNO

À LOUER - SAINT-BONIFACE — Rue Notre-Dame - Appartement de 2 1/2 pièces avec cuisinière et réfrigérateur. $161.50 plus électricité et stationnement. Libre le 1er juin. Composer 233-5767.

6-610-9 C

À LOUER - NORWOOD - Appartement de 1 chambre à coucher, nouvellement décoré. Idéal pour adulte tranquille. Composer 775-1439 après 19 heures.

3-576-JNO

À LOUER - SAINT-FRANÇOIS XAVIER - Maison dans le village. 3 chambres à coucher. Près de l'école. Garage. Libre immédiatement. Téléphonez à Arthur Breland au 1-864-2615, ou à Victor Cyr au 1-864-2766.

4-588-JNO

À LOUER - 457, RUE JEANNE D'ARC - Appartement de deux pièces, cuisine et chambre à coucher, meublé. Libre.

5-599-JNO

À LOUER - Appartement de 1 chambre à coucher dans région du Parc Windsor. $168.00 par mois, stationnement, buanderie et services publics inclus. Libre le 1er mai. Téléphonez à John au 668-6807.

2-569-JNO

À LOUER - RUE LA VÉRENDRYE - Appartement meublé, 1 chambre à coucher, au 1er étage. Très propre. Complètement privé. $185.00 par mois. Libre le 1er juin. Composer 247-3825 ou 233-3221.

6-618-JNO

À LOUER - Près du parc Provencher - Duplex, 2 chambres à coucher. Libre immédiatement. Composer 233-7496.

6-609-7 C

À VENDRE - 20 à 25 couvre-lits soit en coton ou en fortrel, piqués à la machine et faits à la maison. Pour lit simple, lit double et lit "Queen Size". de $35.00 à $75.00. Composer 1-433-7295.

48-546-JNO

À VENDRE - Voiture Renault 12L, 1974. En très bon état. 57,000 milles. Prix à discuter. Composer 233-8285 le soir.

3-574-JNO

HOMME DE 45 ANS - PROFESSIONNEL ET DANS LES AFFAIRES - Désire rencontrer demoiselle entre 33 et 37 ans. Doit être sérieuse, de bon caractère, intelligente et posséder une bonne instruction. S'adresser à: Boîte 603, La Liberté, C.P. 96, Saint-Boniface.

5-603-6 C

À VENDRE À SAINTE-ANNE - RUE CENTRALE - Maison de trois chambres à coucher. Cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle, laveuse et sécheuse inclus. Appartement au sous-sol. Garage double. Prix raisonnable. Composer 422-5207.

5-601-10 C

À LOUER - Appartement au Chalet Inc. de La Broquerie. Pour plus de renseignements, s'adresser à Cécile Choiselat, Cp 99, La Broquerie, Man. Tél.: 424-5467.

6-616-6 C

MAISON À VENDRE - SOUTHDALE - 2 Edgemont Drive, donnant sur boulevard Beaverhill. 1,544 pieds carrés, 3 chambres à coucher, salle familiale, salon, salle à manger, foyer en brique, fenêtres et portes de patio "tripane", aspirateur central, climatiseur central, garage double, grand lot et beaucoup d'autres commodités. Composer 256-7818 après 6 heures. Pas d'agent.

3-578-JNO

À VENDRE - Voiture sport Opel G.T. en excellent état. La carosserie et le mécanisme ont été modifiés. Composer 233-0119.

5-604-6 C

VENTE PRIVÉE - Rue Louis Riel - Maison de 4 chambres à coucher près du collège, hôpital Saint-Boniface et de toutes commodités. Composer 233-0517.

5-607-6 C

VENTE PRIVÉE - Lot de 25' x 127' - 529, rue Saint-Jean-Baptiste, avec petite maison de revenu. $20,900.

6-613-8 C

GRANDE VENTE "GARAGE" les samedi et dimanche 12 et 13 mai de 9 heures à 17 heures, au 23, rue Branton, donnant sur Woodydell. Meubles et meubles antiques, télévisions, stéréos, tableaux, cadres, ornements, lampes et lampes de chevet, tapisserie, tissus, livres, disques, miroirs, quincaillerie et beaucoup d'autres articles divers.

6-619-6 C

À VENDRE - Livres "Asterix", "Lucky Luke", "Barbe Rouge", "Achille Talon", "Histoires Fantastiques", "Lieutenant Blueberry", "Bandes dessinées", etc., à bon marché. Composer 269-8746.

6-614-6 C

"CORRESPONDANTS"
Jeune femme, âme maternelle non épanouie, divorcée, 5'7", taille moyenne, belle apparence, libre, cultivée, aime les enfants, bonne ménagère, possède connaissances agricoles. Désire seconder fermier honnête, travailleur, de 42 à 55 ans, avec ou sans enfants, ouvert au bonheur. But: SERIEUX. Ecrire à: Boîte 557, La Liberté, C.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba R2H 3B4.

1-557-6 P

À VENDRE - SAINT-BONIFACE - PLACE GABOURY - Endroit privé. Grande maison de revenu, 5 chambres à coucher plus appartement de 3 pièces. Idéale pour famille. Près autobus. Composer 247-7146.

5-608-JNO

VENTE PRIVÉE - SAINT-NORBERT - Maison de 2 niveaux, 5 ans, 4 chambres à coucher, sous-sol complet, garage attenant, cour clôturée. Située près de l'école française. Composer 269-5108 après 17 heures.

5-600-JNO

LES HEURES CLAIRES, maternelle française pour enfants de 3, 4 et 5 ans. Pour plus de renseignements, téléphonez aux Heures Claires au 233-4442, ou 247-8725, ou 452-3464.

4-591-JNO

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Subventionnée par le gouvernement. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour, ou 257-5691 le soir. 197 rue Kitson.

32-10-JNO

DESIRE ACHETER, dans la région de Norwood ou de Saint-Boniface, un bungalow de 2 ou 3 chambres à coucher, d'environ 20 ans, avec garage et grand lot. Pas d'agent. Composer 475-7938.

2-571-JNO

VENTE PRIVÉE

532, rue Aulneau
Bungalow à revenu près du Collège. Grande résidence de 1 1/2 avec appartement au 1er. Garage et auto-port. Sur lot de 50' x 127' complètement paysagé. **Pour visiter composer 233-8886.**

ASSUREURS

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris - Téléphone 943-5408 - Winnipeg 2

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél. : 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU VIE MALADIE
AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions - Bateaux - Tours - Trains

AGENCE D'ASSURANCES
FOREST Ltée
Pour tous services d'assurance et de voyage.
160, rue Marion, SAINT-BONIFACE
Lise, Nicole
Georges
247-8434 233-4955

AVOCATS-NOTAIRES

TEFFAINE MONNIN HOGUE & TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE, C.R.
M. MONNIN
A.J. HOGUE
L.V. TEILLET
C. SHARP
BUREAUX A:
201-185 Blvd. Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426
3527 chemin Pembina,
Saint-Norbert
Téléphone: 261-7190

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
BERNARD J. RODRIGUE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3924

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire - Tél.: 956-1060
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Edifice Canada Trust - 232 avenue Portage
WINNIPEG

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél. : 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Dr. R.J. Lecker, optométriste
Dr. M.N. Lecker, optométriste
Examen de la vue
James Shaen LTD.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C-0B6
Tél. : 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél.: 233-3889

CHIROPRACTICIENS

Roland-E. Bohémier, D.C.
CENTRES CHIROPRACTIQUES
LORETTE
Rue Dawson
Mardi 15 h 30 - 20 h 30
Tél.: 878-3554
Jeudi 7 h - 12 h 30
SAINT-PIERRE-JOLYS
Rue Jolys
Tél.: 433-7256
Lundi, mercredi et vendredi
de 10 heures à 20 heures

Rendez-vous
Tél. : 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIROPRACTICIEN
Gilbert-E. Bohémier, D.C.

FERBLANTIERS

LSM
LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 233-7946

Air climatisé
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél. : 257-2921
René André 256-3340

COMPTABLES

FOREST GUENETTE CHAPUT
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

MARION RUBBER STAMP
169, rue Marion,
Saint-Boniface
Tél. : 233-2211
Tampons pour tous usages

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, diners
réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

TRANSPORTS

• Service de grues • Transport de machinerie
• Livraison de produits en béton
PUTT'S TRANSFER
Pierre-J. Beaudry,
propriétaire
85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.
Rolly's Transfer CO. LTD.
Gérant:
Rolly Painchaud
Tél.: 256-5869

Fermiers et Entrepreneurs

Pour les réparations d'injection d'essence à diesel, nous sommes à votre service.

Aussi, pièces de moteur peuvent être obtenues sur commande. Appelez Gilles à: 1-736-4037.

INFIRMIÈRE

L'hôpital Notre-Dame a un poste pour une infirmière praticante licenciée (L.P.N.) pour une durée de six (6) mois, commençant le 1er juin 1979.

Avantages sociaux et salaires d'après le contrat M.O.N.A. La position en deviendre peut-être une de temps partiel après le 1er décembre 1979.

Veuillez soumettre votre offre de service avant **le 15 mai 1979** *à:*

Ulysses Lahaie
Hôpital Notre-Dame
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba
R0G 1M0
Composez: 248-2308 ou 248-2112



Tél.: 233-4478

1370, chemin Dugald

"Où il est de tradition d'offrir un service personnalisé"

- Où l'on peut vous offrir n'importe quel service en relation avec les remorques de camping et les roulottes.
- Concessionnaire autorisé pour: Triple E. Kustom Koach, Jayco, Surf-Side, Lextra et Songbird
- Location à la semaine ou au mois.
- Venez voir notre immense salle d'exposition située dans notre édifice.

Du lundi au vendredi: 9 h à 21 h
Samedi: 9 h à 16 h

Dr André Lachance appuie Robert Bockstael



Approuvé par l'agent officiel pour Robert Bockstael

LE MINISTÈRE DU TOURISME ET DES AFFAIRES CULTURELLES

en collaboration avec

LE SERVICE CULTUREL FRANCAIS DE WINNIPEG

et le

LE DÉPARTEMENT DES MÉDIA DE L'UNIVERSITÉ DE WINNIPEG

présente

KINECHROMIES

CINÉMA EXPÉRIMENTAL FRANCAIS DANS LA PURE TRADITION D'AVANT-GARDE

présenté par

PIERRE ROVÈRE

Lauréat du 5e Festival international de Cinéma de Montréal (1975)

À L'UNIVERSITÉ DE WINNIPEG - MANITOBA HALL

THÉATRE "B" - 4e ÉTAGE

Les 4, 5 et 6 mai 1979 - 20 heures

UN PROGRAMME DIFFÉRENT À TOUS LES JOURS

ENTRÉE GRATUITE

MANITOBA



Collège Mathieu
Coéducation Bilingue

est à la recherche

d'un Directeur-général

FONCTIONS:

Sous la direction du bureau de direction et en collaboration avec le personnel, le directeur-général est responsable de l'administration de l'institution et de la réalisation de l'oeuvre Chrétienne, académique, et française du collège Mathieu.

EXIGENCES:

- de préférence un(e) diplômé(e) universitaire dans le domaine de l'éducation
- expérience dans le travail d'équipe et la préparation et l'administration du budget
- maîtrise du français et de l'anglais.

ENTRÉE EN FONCTION: Mi-juillet 1979.

SALAIRE:

À négocier selon l'expérience et les qualifications.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae avant le 20 mai 1979 au:

Comité d'embauche
Collège Mathieu
a/s Gilles Piché
Gravelbourg, Sask.
S0H 1X0

SAVIEZ-VOUS QUE....

- **La Fondation Radio Saint-Boniface**, depuis sa création en 1973, a déjà versé à des groupes, associations et individus francophones de la province plus de $90,000.
- **La Fondation Radio Saint-Boniface** avait au 31 décembre 1978 un actif se chiffrant à $305,656.11.
- **La Fondation Radio Saint-Boniface** est dirigées par un conseil d'administration de seize (16) membres.
- **La Fondation Radio Saint-Boniface** est une organisation fiduciaire sans but lucratif qui peut recevoir des dons et émettre des reçus pour fins d'impôt.
- **Pour toutes contributions ou renseignements** concernant une aide financière écrivez à:

LA FONDATION RADIO
SAINT-BONIFACE INC.
Case postale 102
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

OPÉRATREURS(TRICES)

- Nous recherchons une trentaine de personnes qualifiées pour opérer des machines à coudre.
- Nous sommes prêts à garantir un salaire comparable à ceux offerts ailleurs.
- Semaine de 40 heures - revenus illimités - atmosphère agréable - garanties maximales

Rendez-vous, entre 8 h et 16 h 30 au

412, rue Desmeurons

Canadian Sportswear (233-6781)
Après 18 h, **adressez-vous à M. Bilodeau (253-1214)**

IMMERSION

L'école Saint-Norbert sollicite des demandes de la part des enseignants pour des postes d'immersion partielle aux niveaux élémentaire et pré-secondaire.

On donnera préférence aux candidats qui auraient de l'expérience et de l'entraînement en immersion et en musique.

S'adresser à:

Le Directeur
École Saint-Norbert
870, av. Sainte-Thérèse
R3V 1H8
Tél.: 269-4920

DR RAY PICHÉ
Dentiste
118, rue Horace
Saint-Boniface, Man
R2H 0V9
Téléphone: 233-7726

TRANSPORTS CANADA

Appel d'offres

DES SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15 h, heures de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 6e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet

2352-79-25:

- Construction d'un balisage lumineux à l'aéroport de Saint-Andrews (Manitoba), y compris l'installation d'un dispositif lumineux d'approche sur les entrées de piste 12 et 30 et tous les travaus connexes.

Date limite:
- le 25 mai 1979

Heure:
- 15 h, heure de Winnipeg

Dépôt: $25.

Les plans et devis peuvent être consultés aux bureaux de l'Association des constructeurs de Winnipeg, Régina et Thunder Bay.

Directives

On peut se procurer les plans et devis en envoyant un chèque visé fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Le dépôt sera rembousé à l'expéditeur à condition qu'il rende les documents en bon état dans les 14 jours qui suivent la date de l'appel d'offres.

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par les Ministères et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Pour de plus amples renseignements, appelez le (204) 949-4329.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

F.E. Lay
Administrateur, région du Centre
Administration canadienne
des transports aériens

L'Association canadienne-française de l'Alberta est à la recherche d'un

DIRECTEUR POUR LA COMMISSION CULTURELLE

SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité immédiate du directeur général de l'AcfA, le titulaire de ce poste doit planifier et coordonner les activités de la Commission culturelle en conformité avec les politiques établies par le conseil d'administration de la Commission.

TÂCHES PRINCIPALES

- assurer la mise en exécution des décisions du conseil d'administration et du comité exécutif de la Commission culturelle;
- assurer la mise en oeuvre de la programmation de la Commission culturelle;
- assurer une évaluation périodique des programmes, planifier les modifications qui s'imposent;
- préparer les budgets, demandes de subventions et contrôler les dépenses de la Commission;
- participer à l'élaboration, à l'exécution et à l'évaluation du plan d'action provincial et des programmes provinciaux de l'Acfa.

EXIGENCES

formation académique

Diplôme universitaire en sciences humaines ou sciences administratives ou l'équivalent.

Expérience

Minimum de 3 ans d'expérience administrative avec de préférence quelques années d'expérience de travail auprès d'une ou des collectivités. Expérience dans l'implantation de programmes un atout.

SALAIRE: négociable.

LA LIBERTÉ

EST À LA RECHERCHE D'UN(E)

Correcteur(trice) d'épreuves à plein temps

RESPONSABLE DE LA QUALITÉ
DE LA LANGUE ÉCRITE DANS LE JOURNAL

Le candidat ou la candidate devra posséder et démontrer une excellente connaissance de la langue française. Un diplôme universitaire est requis ou l'équivalent.

Le candidat ou la candidate choisi(e) devra être en mesure de travailler en étroite collaboration avec l'équipe de rédaction du journal et devra être disponible pour travailler en soirée le jour de tombée, le mardi.

Le salaire est à négocier.
Possibilités d'avancement.
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

Rédacteur en chef
LA LIBERTÉ
Cp 96
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

Prière d'indiquer la mention "offre d'emploi" sur toute correspondance.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA MONTAGNE

Est à la recherche de professeurs bilingues pour les postes suivants:

ORTHOPEDAGOGUES:
- (avec qualifications requises d'après le ministère de l'éducation).
- 1 - Région de Notre-Dame-de-Lourdes (nouveau poste)
- 1 - Région de Somerset (nouveau poste)

DIRECTEUR:
- École française de Saint-Léon. Candidat ou candidate devra enseigner les années V et VI ou VII et VIII. École de 60 élèves, de la 1ère à la 8e année.

PROFESSEURS:
- (un) Saint-Léon, 3e et 4e années.
- (un) Richard (Somerset) 7e année.

(un) Saint-Claude (O.E.C.) nouveau poste.

DIRECTEUR:
- Swan Lake (candidat ou candidate devra enseigner les 6e et 8e années. École de 95 élèves de la maternelle à la 8e année.

Veuillez adresser votre curriculum Vitae (avec no de téléphone, qualifications, expérience et le reste) au:

Directeur-général
Division scolaire de La Montagne
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba
R0G 1M0
Téléphone: 1-248-2228

BOUCHARD REALTY
433-7502
Saint-Pierre-Jolys

SAINT-PIERRE - Propriété de 4 acres donnant sur la rivière. 1 1/2 mille du village. Beau bungalow de 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur, draperies, lave-vaisselle, foyer, salle de loisirs. Garage double complètement fini.

PLAGE DE SAINT-MALO - Beau chalet de 3 chambres à coucher, isolé et air climatisé. Sur beau grand lot boisé.

A.E. LEPAGE
OLDFIELD, KIRBY & GARDNER
28, boul. Lakewood, Saint-Boniface
Tél.: 257-3366

MAISON OUVERTE AU PUBLIC
le 13 mai entre 14 et 16 heures
au 77 Bluewater Crescent

Bungalow "S x S" comprenant 1,060 pieds carrés de demeure. Vous jouirez de la grande cuisine de famille, 3 chambres à coucher spacieuses, jolie salle de loisirs et chambre à coucher supplémentaire au sous-sol. Cette maison est en excellent état. Tout près de l'école Guyot. Pour plus de renseignements, téléphonez à Suzanne Carrière, rés. 253-8569, bur. 257-3366.

DANIS REALTY LTD.
124, chemin Sainte-Anne

JARDINIERS!
Voici une propriété idéale pour vous... un lot de 50' x 15' de profondeur qui pourra facilement satisfaire tous vos caprices - Prenez rendez-vous pour visiter cette maison de deux chambres à coucher. Prix: $31,900. Téléphonez à Fernand au 453-4131, ou à Susanne au 452-1242, ou à Danis Realty au 257-2570.

SAINT-VITAL - 2 chambres à coucher avec tapis mur à mur - garage - cour privée - beaucoup d'arbres. Vous pouvez assumer l'hypothèque à 10% et $4,500 comptant. S.v.p. téléphonez à Aimé Fillion, rés. 233-0387, ou à Danis Realty au 257-2570.

PRÈS DE CLAYTON - Cette maison moderne sur un lot de 45 pieds, a trois chambres à coucher, sous-sol complet, etc. Veuillez téléphonez à Beth au 256-3960, ou à Danis Realty au 257-2570.

12 RUE GUAY - Près de l'autobus et du chemin Sainte-Marie, ce bungalow solide vous offre 2 chambres à coucher - un bon sous-sol, garage, patio, etc. Prix: $35,500. Téléphonez à ALINE DANIS au 253-2102, ou à Danis Realty au 257-2570.

LA BROQUERIE - Lots pour construction dans section nouvellement approuvée - Prix modique. Téléphonez à Claude au 257-3962, ou à Gérald au 256-5157.

RIVER HEIGHTS - Maison modernisée, 1,500 pieds carrés, pour $59,900. Téléphonez à Susanne Bogan au 452-1242, ou à Danis Realty au 257-2570.

257-2570

GENE'S CONTRACTING LTD.
Bâtisseur de belles maisons



- RENOVATIONS
- SOUS-SOLS
- GARAGES
- SALLES DE JEUX

EUGÈNE RIOUX
Lorette, Manitoba **Tél.: (1) 878-2900**

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU BERTHE PANTEL, du village de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba, veuve de Jean-Baptiste Pantel, du même endroit, cultivateur à la retraite, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201-185, boul. Provencher, casier postal 36, Winnipeg, Manitoba, le ou avant le 1er juin, A.D. 1979.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 1er jour du mois de juin, A.D. 1979.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET
Procureurs de la succession.

VENTE D'ARTICLES DIVERS

Les résidents du Manoir des Chevaliers de Colomb, 303, rue Goulet, vous invitent à une vente genre marché aux puces.

Il y aura des articles de tout genre, y compris pâtisseries et conserves.

La vente aura lieu le 26 mai 1979 entre midi et 16 heures.

VENTE PRIVÉE

532, rue Aulneau
Bungalow à revenu près du Collège Grande résidence de 1 1/2 étage avec appartement au 1er. Garage et auto-port. Sur lot de 50' x 127' complètement paysagé. **Pour visiter composer 233-8886.**

PLAGE ALBERT

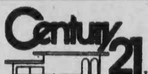
À VENDRE

Chalet de 3 chambres à coucher, meublé. Grand lot boisé, près du lac. Seulement $18,900.

LOT BOISÉ

75 pieds de frontage. Près du lac.

LTD REALTY INC.
175, rue Marion
Téléphonez à O. Lamoureux
au 233-0271 ou au 475-6876



Marquis Realty

365, rue Desautels, près Des Meurons, - 233-7963

398-400 DESAUTELS **LOT 40' X 156'**

"S x S" comprenant chacun 2 chambres à coucher, grande cuisine, amplement d'armoires en bois naturel. Chacun comprend une fournaise et un réservoir à eau chaude. Les locataires sont responsables des services publics. Revenu total: $325.00 par mois.

SAINTE-ANNE, MANITOBA **ATELIER DE TRAVAIL**

Joli bungalow de 4 chambres à coucher. Sous-sol fini. 2 plomberies. Garage double de dimensions au-dessus de la moyenne et comprenant un atelier de travail de bonnes dimensions. Prix au-dessous du coût de remplacement à $48,000. Doit être vendu. Actuellement loué à $365.00 par mois.

J'ai aussi plusieurs lots de bonne dimension pour construction dans le village de Sainte-Anne. Prix au-dessous de $10,000.

SAINT-NORBERT **4 CHAMBRES À COUCHER**

Maison spacieuse de 2 étages, seulement 15 ans, avec garage attenant. Comprend 4 chambres à coucher de bonne dimension, grand salon, salle à manger conventionnelle, cuisine avec amplement d'armoires, sous-sol fini, buanderie avec beaucoup d'armoires, espace pour entrepôt et beaucoup d'autres commodités. Le tout en parfait état. Maison de famille.

LOT DE PÂTURAGE **RICHER, MANITOBA**

79.5 acres. Idéal pour personne dans le commerce du bétail. Approprié, avec toutes les facilités requises, pour 1,800 bestiaux. Pour plus de renseignements, téléphonez à Mme Al Forest, rés. 284-6458, ou bur. 233-7963.

NOUS SOMMES ICI POUR VOUS SERVIR
233-7963, 24 heures sur 24

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU HENRI PIERRE JOSEPH LOUIS BAZIN, du village de Saint-Claude, au Manitoba, directeur d'usine, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 200-170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 15 juin 1979.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba ce 3e jour de mai 1979.

MARCOUX BÉTOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ROSE-ALBA TRUDEAU, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retraitée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201-185, boul. Provencher, casier postal 36, Winnipeg, Manitoba R2H 3B4, le ou avant le 10 juin, A.D. 1979.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 30e jour du mois d'avril, A.D. 1979.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET
Procureurs de la succession.

ON DEMANDE AGENTS D'IMMEUBLE

Expérience non nécessaire car nous nous chargeons de votre formation. Nous offrons un programme de formation professionnel complet.

A.E. LePage, Oldfield, Kirby & Gardner
28 Lakewood, Saint-Boniface
Garry Hartwell - 257-3966

À VENDRE

Station-service - 3 baies

Située à:
Sainte-Anne, Manitoba **Propriété:** 1,3 acres
Sur l'autoroute provinciale no 12

Volume:
Une capacité potentielle de 400,000 gallons par an.

Pompes neuves, équilibrage des roues avant, vaste entrepôt, souterrain. Vente pour cause de santé.

Prix de vente: $160,000 (plus les stocks)
Pour de plus amples renseignements:

Solas Michaud
Sainte-Anne, Manitoba
Tél.: (204) 422-8454

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, Saint-Boniface, tél.: 233-0182
Nap et Bernice Rés.: 269-3360
Run Rés.: 233-8498

SOUTHDALE **$75,900**
Bungalow de 3 chambres à coucher construit par "Dumas". En très bon état. Garage double. Situé sur un très beau lot. Salon, salle à manger, grande cuisine moderne avec "dinette", broyeur à déchets, belles armoires en chêne. Salle de bains de 3 pièces donnant sur chambre à coucher principale, plus une autre salle de bains de 4 pièces. Comprend aussi 2 chambres à coucher supplémentaires au sous-sol. Décoré avec goût.

SAINT-BONIFACE

Maison excellente, 1 1/2 étage, située dans une région tranquille. Comprend 3 chambres à coucher, salle à manger et 2 salles de bains. Serait une maison idéale pour jeune couple ou pourrait rapporter un très bon revenu comme 2 appartements séparés. On demande un prix pour vente rapide. **soit $27,500**

SAINT-BONIFACE

Bonne maison attrayante, 1 1/2 étage, 3 chambres à coucher, très bien située. Pour la première fois sur le marché au prix de $27,500 pour vente rapide.

SAINT-BONIFACE **$32,500**
Bonne propriété de revenu située sur un beau lot et comprenant 2 appartements séparés. Pourrait être facilement convertie en maison de famille. Sous-sol complet et garage. Près de la plupart des commodités dans une région résidentielle tranquille.

NORWOOD

Propriété de revenu très différente, 1 1/2 étage. Bien située sur un grand lot zoné R4 et comprenant 4 appartements privés. Peut rapporter un très bon revenu avec plus de 2,000 pieds carrés au 1er étage et immense sous-sol complet non fini. Vaut la peine d'être visitée.

Doit être vendu - Bon bungalow de 2 chambres à coucher plus garage sur lot de 50 pieds. 2 salles de bains. Sous-sol complet. Pourrait aussi servir comme revenu. On demande des offres pour ce joli bungalow.

TRANSCONA

Cette maison de style très différent comprend 2 étages, escalier en spirale, grande cuisine avec espace pour les repas, salle de toilette de 2 pièces au 1er, salle de bains de 5 pièces au 2e. Garage double attenant.

SAINT-BONIFACE

Si vous désirez un bon bâtiment pour entreprendre un commerce sur le boulevard Provencher, zoné C2, appelez-nous.

Nous avons aussi des propriétés de bon investissement à prix variés qui vous satisferaient certainement.

(CONSERVEZ CE GUIDE)

SI VOUS VOULEZ VOTER AVANT LE 22 MAI

BUREAUX SPÉCIAUX DE SCRUTIN OUVERTS DE MIDI À VINGT HEURES.

SAMEDI 12 MAI · LUNDI 14 MAI · MARDI 15 MAI

LISTE DES ÉLECTEURS

Pour voter à un bureau spécial de scrutin vous **DEVEZ ÊTRE** inscrit sur la liste des électeurs de votre section de vote, que vous habitiez une section urbaine ou rurale.

VOUS pourrez voter à un bureau spécial de scrutin si vous ÊTES UNE PERSONNE ÂGÉE, INFIRME OU MALADE OU QUE VOUS AVEZ DES MOTIFS DE CROIRE QUE VOUS SEREZ INCAPABLE DE VOTER LE JOUR DE L'ÉLECTION.

LIEUX DES BUREAUX SPÉCIAUX DE SCRUTIN

Si vous habitez une section urbaine et avez été recensé, vous avez reçu par la poste au cours des deux dernières semaines la liste des électeurs.

La page couverture de la LISTE PRÉLIMINAIRE indique le lieu de votre bureau spécial de scrutin.

Si vous n'avez pas ce renseignement, *téléphonez* au président d'élection de votre circonscription.



Si vous êtes physiquement handicapé et que le bureau spécial de scrutin où vous devez normalement voter n'a pas d'accès de plain-pied vous avez le droit, en le demandant à votre président d'élection, d'obtenir un certificat de transfert qui vous permettra de voter à un bureau spécial de scrutin avec accès de plain-pied. Toutes demandes doivent être faites avant midi le 11 mai.

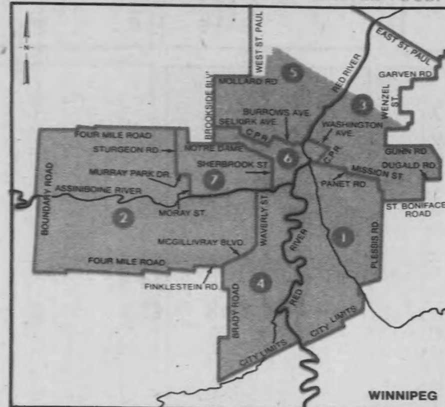
LE VOTE PAR PROCURATION n'est pas permis aux bureaux spéciaux de scrutin.

L'AIDE D'UN RÉPONDANT dans les sections rurales n'est pas permise aux bureaux spéciaux de scrutin; ceci n'est permis que le jour de l'élection.

VOTE AU BUREAU DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Si votre nom est sur la liste des électeurs et que vous ne pourrez voter aux quatre dates indiquées plus haut, vous pouvez voter au bureau de votre président d'élection de midi à 18h 00 et de 19h 00 à 21h 00 jusqu'à vendredi de cette semaine, de même que mercredi, jeudi et vendredi de la semaine prochaine.

DANS QUELLE CIRCONSCRIPTION HABITEZ-VOUS?



VW

Ce qu'il faut faire POUR TÉLÉPHONER À VOTRE PRÉSIDENT D'ÉLECTION.

1) Etudiez attentivement la carte-diagramme.

2) Repérez la circonscription dans laquelle vous habitez en vous basant sur les rues qui en forment les frontières au nord, au sud, à l'est et à l'ouest.

3) Prenez note du numéro dans le cercle rouge de votre circonscription et reférez-vous au numéro correspondant sur la liste des circonscriptions. Téléphonez au numéro indiqué.

1	Saint-Boniface - Appelez Saint-Vital	233-5440
2	Winnipeg - Assiniboine	452-7805
3	Winnipeg - Birds Hill	669-4440
4	Winnipeg - Fort Garry	475-9125
5	Winnipeg - Nord	586-8594
6	Winnipeg - Nord - Centre	786-8437
7	Winnipeg - Saint-James	772-9561



Elections Canada est une agence non-partisane du Parlement fédéral chargée de la conduite des élections fédérales sous la direction du Directeur général des élections du Canada, Jean-Marc Hamel.

Ce guide de l'électeur est publié par le Directeur général des élections du Canada.